

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**  
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME VIII

(TOME XXXVIII DE LA COLLECTION)

4<sup>me</sup> Livraison. — Octobre 1875.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1875.

## TABLE DES ARTICLES

	Page
I. ESSAI HISTORIQUE SUR LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES DE L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE, par <b>Dom François Plaine</b> .....	244
II. BIOGRAPHIES VENDÉENNES. — CRÉTINEAU-JOLY (fin), par M. <b>l'abbé du Tressay</b> .....	259
III. CONTES ET RÉCITS POPULAIRES DES BRETONS. — SAINTE ONENNA, par M. <b>Adolphe Orain</b> .....	269
IV. POÉSIE. — RICHELIEU, par M. <b>Eugène Lambert</b> .....	274
V. ETUDES SUR LA VENDÉE MILITAIRE. — STOFFLET, par <b>M. Edmond Dupré</b> .....	275
VI. LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — VI. CHAPELAIN (1595-1674) (suite). — LE POÈME DE LA PUCELLE, par M. <b>René Kerviler</b> .....	286
VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Les Ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'Hygiène domestique et civile</i> , par M. <b>L. de Kerpenic</b> . — M. LE MARQUIS DE CIVRAC, par M. <b>Eugène de la Gournerie</b> . — M. LE COMTE DE CHEVREUSE.	303
VIII. LE CARDINAL SAINT-MARC, par M. <b>Arthur de la Borderie</b> .....	311
IX. CHRONIQUE, par M. <b>Louis de Kerjean</b> .....	318
X. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE.....	328

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé, *franc de port*, à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

## ESSAI HISTORIQUE

SUR

LES ORIGINES ET LES VICISSITUDES

DE

## L'IMPRIMERIE EN BRETAGNE

« L'art des arts vient d'être découvert dans la ville de Mayence ; la science des sciences vient d'être manifestée au monde. Grâce à cet art, grâce à cette science, le trésor si envié de la sagesse ne restera plus désormais fermé à personne : il va sortir des ténèbres profondes où il était enfoui ; il va illuminer et combler de richesses ce monde méchant que nous habitons. »

C'est avec ces accents d'enthousiasme que les hommes de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle accueillirent l'invention de l'impri-

<sup>1</sup> *Librorum impressionis scientia, omnibus sæculis inaudita, circa hæc tempora reperitur in urbe Moguntinâ. Hæc est ars artium, scientia scientiarum, per cujus celeritatis exercitationem, thesaurus desiderabilis sapientiæ et scientiæ, quem omnes homines per instinctum naturæ desiderant, qui de profundis latibularum tenebris prosiliens, mundum hunc in maligno positum dilat pariter et illuminat. — Rolfeinck. Fasciculus tempor., ann. 1457.*

merie, l'une des plus merveilleuses sans contredit entre toutes celles que les annales de l'humanité aient eues à enregistrer.

Mais quel fut le berceau de cette étonnante découverte ? En quelle année précise fit-elle son apparition ?

Comment et par qui le monde en fut-il mis en possession ?

Ces questions et plusieurs autres du même genre relatives soit aux origines, soit à l'histoire générale de l'imprimerie, n'ont point encore été résolues, on le sait assez, d'une manière entièrement satisfaisante par l'érudition et par la critique, bien qu'elles aient fourni matière à un nombre considérable de livres et d'écrits. Notre but n'est pas cependant de traiter de nouveau ici un sujet si vaste et si compliqué ; il est beaucoup plus modeste. Il nous suffira de nous circonscrire dans la province de Bretagne pour y rechercher par qui notre ancien duché a été doté d'un art si merveilleux, et pour jeter un coup d'œil général sur les vicissitudes de plus d'un genre qu'il y a subies pendant un laps de temps de près de quatre siècles. Mais, avant d'aborder ce double sujet, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications sur les sources principales auxquelles nous allons emprunter nos renseignements.

I. — Alain Bouchard, d'Argentré, Du Paz, D. Lobineau, D. Morice, etc., en un mot tous les chroniqueurs et tous les historiens anciens de la Bretagne, ont gardé le plus complet silence sur les origines de l'imprimerie dans notre pays. On a beau les interroger, sur la date de l'introduction des premières presses dans l'Armorique, sur les lieux où elles furent établies primitivement, sur les écrits de piété, de droit, de théologie, etc., qu'elles mirent d'abord entre les mains du public lettré ou pieux. A ces questions, pas le moindre mot de réponse.

Il va sans dire aussi que les ouvrages généraux sur les origines du même art typographique <sup>1</sup> ne pouvaient fournir beaucoup de

<sup>1</sup> Maittaire, Panzer, de Bure, etc., etc.

renseignements sur le point particulier qui nous occupe, avant que l'érudition bretonne ne l'eût elle-même préalablement élucidé sous ses différentes faces.

L'incurie allait si loin à cet égard, que Corneille van Beunghen, qui dressa en 1688 une première liste d'*incunables* <sup>1</sup>, n'en attribua qu'un seul à l'Armorique, savoir : *la Très-ancienne Coustume de Bretagne*, édition de Tréguier <sup>2</sup>.

Mais heureusement depuis lors plus d'un érudit de notre pays s'est mis allégrement à l'œuvre, et s'est condamné à des recherches souvent aussi étendues que minutieuses pour arriver à jeter du jour sur la question que nous traitons ici. Qu'il suffise de nommer parmi ceux dont les travaux ont été livrés à l'impression, MM. Baron du Taya, Habasque, Kerdanet, Grouet, les collaborateurs de la *Biographie Bretonne*, et M. l'abbé Toussaint Gautier.

Ce dernier, plus hardi que ses devanciers, s'est cru en mesure de retracer l'*Histoire même de l'imprimerie en Bretagne*. Or, bien que son livre accuse des recherches sérieuses, bien que nous devions nous-même lui emprunter un certain nombre de renseignements, il faut convenir cependant qu'il ne renferme, en somme, qu'un simple catalogue chronologique plus ou moins complet <sup>3</sup> des imprimeurs de Rennes, de Nantes et de dix ou onze autres villes.

On n'y trouve aucun aperçu général, soit sur l'ensemble et la valeur intrinsèque ou extrinsèque des productions de nos presses bretonnes, soit sur les causes du développement et de la décadence de l'art typographique dans notre pays, soit sur un certain nombre d'autres questions analogues. En faut-il davantage pour établir que le titre de l'ouvrage est par trop prétentieux ? — Il promet bien plus que l'auteur ne donne en réalité et n'était en mesure de donner à ses lecteurs.

<sup>1</sup> Beunghen : *Incunabula typographica*. — Amsterdam, 1688. On sait qu'on appelle *incunables*, en terme de bibliographie, les livres imprimés antérieurement à l'année 1500.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 153.

<sup>3</sup> Cet ouvrage avait paru d'abord à Rennes en 1857 dans le journal *le Progrès*. Le tirage à part n'a été que de 50 exemplaires. Il forme une brochure de 57 pages in-8°.

Mais pendant que M. Toussaint Gautier traçait ainsi d'une manière trop hâtive les premiers linéaments d'une histoire de l'imprimerie en Bretagne, MM. Ambroise Jausions et Armand Guéraud<sup>1</sup>, qu'une mort prématurée devaient ravir à la science, poursuivaient la même entreprise, l'un à Rennes et l'autre à Nantes, et se livraient pour cela à des recherches moins étendues peut-être, mais plus minutieuses que n'étaient celles de leur émule.

Nous citerons bien des fois, dans le cours de ce travail, les notes manuscrites laissées par ces deux savants, celles du premier surtout. — D'abord imprimeur (1836-1847) à titre d'héritier et de successeur d'une branche des Vatar de Rennes<sup>2</sup>, puis obligé de renoncer à sa profession pour cause de santé, M. Jausions consacra ses dernières années à des études bibliographiques et recueillit une foule de renseignements, qui nous ont été du plus grand secours et nous ont fourni les principaux éléments de cet opuscule. C'est même uniquement le désir de faire jouir le public du fruit des longues veilles de cet homme de bien, aussi savant que modeste et pieux, qui nous a porté à donner suite à des recherches qu'il avait commencées et poursuivies avec tant de zèle et d'activité, mais que la mort l'avait empêché de coordonner et de réunir en corps d'ouvrage.

<sup>1</sup> Les notes de M. Armand Guéraud pour servir à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en Bretagne, sont conservées à la Bibliothèque publique de Nantes. Nous avons pu les y consulter à loisir, grâce à la bienveillance dont veut bien nous honorer le savant conservateur, M. Émile Péhant.

<sup>2</sup> La famille Jausions était originaire du Quercy, où elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie et la magistrature; mais un de ses membres vint se fixer en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle, et y épousa Jeanne-Augustine Vatar, arrière petite-fille de François Vatar, célèbre imprimeur du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est de ce mariage que naquit M. Ambroise Jausions, qui était en même temps propre neveu du vénérable M<sup>or</sup> Bruté, mort évêque de Vincennes aux États-Unis. L'imprimerie de François Vatar étant venue à vaquer en 1836, M. Jausions en accepta la direction et s'en occupa tout entier en homme de goût et plein de zèle pour son art. Quand il y eut renoncé en 1847, il vécut dans une grande retraite, partageant son temps entre ses études chéries, les bonnes œuvres et les soins que réclamait l'éducation de son fils unique. Fervent chrétien, il avait l'amour de la liturgie et des cérémonies de l'Église. Il l'inculqua dès le bas âge à ce fils, objet de toutes ses affections. Par là il contribua, sans s'en douter peut-être, à préparer la vocation monastique du R. P. Dom Paul Jausions. M. Jausions fut emporté subitement par une attaque d'apoplexie, au mois de novembre 1859.

On pourra donc avec raison appeler le présent travail le fruit posthume des labeurs de M. Ambroise Jausions, si tant est qu'on lui trouve quelque mérite, et que nous ayons su tirer un parti convenable d'excellents matériaux<sup>1</sup>.

II. — Après ces préliminaires, il est temps d'établir que la Bretagne, sans prendre le premier rang, ne fut pas cependant non plus des dernières, entre toutes les provinces de France, à donner droit d'hospitalité sur son territoire à l'art de la typographie. On ne peut en effet reculer au delà de l'année 1484 l'introduction de l'imprimerie sur notre sol armoricain, ce qui nous place à peu près au dixième rang<sup>2</sup> et nous assure la préférence sur le Maine, la Touraine, la Picardie, etc. De plus, avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle, nous possédions déjà cinq établissements typographiques, tandis que les provinces les plus favorisées de la France, en dehors de celle où se trouvait la capitale, n'en avaient encore que deux au plus<sup>3</sup>.

Quant à l'honneur d'avoir eu chez nous les premières presses, il paraît devoir appartenir, jusqu'à nouvelle découverte, à la petite bourgade aujourd'hui inconnue de Bréhand-Loudéac. Ce hameau est compris présentement dans la circonscription administrative du Morbihan, mais en 1484 il faisait partie du diocèse de Saint-Brieuc. Robin Foucquet et Jehan Cress, l'un et l'autre *maîtres* en l'art *d'imprimer*, y furent appelés par noble et puissant seigneur Jehan

<sup>1</sup> V. dans le premier appendice l'analyse des papiers de M. Jausions. Ils appartiennent actuellement à l'abbaye de Solesmes, où ils ont été apportés par le fils du défunt, le R. P. Dom Paul Jausions, religieux de cette abbaye, décédé lui-même à la fleur de l'âge (35 ans), le 9 septembre 1870. Il avait déjà publié plusieurs ouvrages justement estimés : *l'Histoire de Redon*, la *Vie de M. Caron*, *l'Office de la sainte Vierge expliqué*, etc., et préparait une *vie étendue* de son grand-oncle, M<sup>or</sup> Bruté, lorsque Dieu l'a trouvé mûr pour le ciel et l'a rappelé à lui.

<sup>2</sup> V. Werdet : *Hist. du Livre*, 4<sup>e</sup> partie. — Cet ouvrage accuse des recherches sérieuses; malheureusement l'auteur estropie trop souvent les noms de lieux et les noms de personnes. Voici dans l'ordre chronologique les villes de France qui ont le pas sur nous : Strasbourg, Paris, Lyon, Toulouse, Angers, Chablis en Bourgogne, Troyes, Poitiers, Caen, Rouen, Metz, Vienne.

<sup>3</sup> *Ibid.*

de Rohan, sire du Gué de l'Isle<sup>1</sup>, et y débâtèrent dans leur profession par la publication d'un opuscule de piété qui a pour titre : *Le Trespasement Notre-Dame*, etc. Il parut au mois de décembre 1484, et fut suivi, en moins d'une année, de neuf autres ouvrages de piété, de droit ou de littérature religieuse, dont deux, la *Vie de Jésus-Christ* et le *Miroir de l'âme pécheresse*, étaient assez étendus, ce qui nous fait voir avec quelle intelligence et avec quelle activité pouvaient se poursuivre dans ces temps les travaux d'impression, quand ils s'exécutaient sous la protection d'un haut représentant de la féodalité.

III. — Au commencement de l'année 1485, Pierre et Josses Bellesculée<sup>2</sup>, aussi maîtres en l'art d'imprimer, vinrent fonder un second établissement de leur profession en Bretagne. Cette fois ce fut dans la capitale même de la province et *proche l'église Saint-Germain* qu'il fut fixé. Le premier ouvrage qu'il mit entre les mains du public ne fut autre que le recueil des *Coutumes et Constitutions de Bretagne*. L'impression en fut terminée le 26 mars de l'année 1484, *vieux style*, par conséquent de fait en 1485, ce qu'il importe de remarquer : car sans cela, l'établissement typographique de Rennes aurait la priorité de date sur celui de Bréhand.

On voit à la fin du livre, après la souscription, la marque des imprimeurs ; elle est assez bizarre : sur un fond de sable se détachent en pointe une croix archiépiscopale d'argent à branches inégales et en abîme un cercle et deux triangles inégaux entrelacés dans l'intérieur de ce cercle<sup>3</sup>. Cette édition porte en outre au verso du premier feuillet les armes pleines de Bretagne. Enfin les conseillers et

<sup>1</sup> V. à l'appendice : description abrégée des *Incunables bretons*, le n° 40 de ceux qui sont sortis des presses de Bréhand.

<sup>2</sup> La souscription des ouvrages sortis de leurs presses porte Pierre Bellesculée et Josses, mais, comme à cette date les noms de famille étaient toujours précédés du prénom, on doit croire, dit M. Jausions, que Josses n'est ici qu'un nom de baptême. Les deux artistes étaient donc frères, selon toute apparence, et probablement Bretons d'origine.

<sup>3</sup> Elle est reproduite dans Brunet, 5<sup>e</sup> édition, t. 2, c. 361 ; *idem*, dans les  *Marques typographiques*, n° 283.

les officiers du duc François II, qui régnait alors sur cette province, surveillèrent l'impression de cette édition et lui donnèrent leur approbation. On ne saurait dire néanmoins qu'elle ait été commandée directement par ce prince lui-même, puisqu'elle fut exécutée à la *requête et despense* d'un noble habitant de la ville de Remes, maître Jean Huz<sup>1</sup>.

Pendant que Pierre et Josse Bellesculée travaillaient à l'impression de leurs *Coutumes de Bretagne*, on poursuivait la même entreprise sur deux autres points du duché : à Bréhand-Loudéac, chez les imprimeurs déjà nommés, et à Tréguier, dans un troisième établissement typographique qui venait de se fonder. Le maître en l'art d'imprimer de Lantreguier, dont nous ne connaissons que les initiales Ja. P. acheva son édition le 4 juin 1485, un mois avant que celle de ses émules de Lodéac ne vit le jour<sup>2</sup>.

Ils avaient été d'ailleurs précédés dans ce travail les uns et les autres aussi bien que les typographes de Rennes par Jacques Lefèvre de Paris ; celui-ci paraît avoir eu l'honneur de donner l'édition princeps des *Constitutions et coutumes de Bretagne* (1480)<sup>3</sup>.

Maintenant serait-il possible de supposer que ce fait de quatre imprimeurs s'occupant simultanément de l'impression d'un même ouvrage, fût purement fortuit et l'effet d'un simple hasard ? Évidemment non. Il ne s'explique que par la connaissance de l'histoire particulière de la Bretagne à cette date. Il nous fait toucher du doigt quel était l'objet vers lequel se portaient alors les préoccupations de nos ancêtres. L'indépendance nationale et les privilèges séculaires de la Bretagne couraient en ce moment les plus grands dangers ; les âmes bien nées, les esprits généreux comprenaient qu'il importait au plus haut point, pour procurer à ces privilèges une sauvegarde efficace, de réveiller dans tous les cœurs bretons le vil sentiment du patriotisme ; ils se plaisaient à espérer que ce but

<sup>1</sup> Voir à l'appendice la description de ce précieux incunable.

<sup>2</sup> Voir à l'appendice la description des incunables bretons.

<sup>3</sup> Brunet, 5<sup>e</sup> édition, t. 2, c. 360.

serait atteint par les publications dont nous parlons. Mais revenons à notre sujet.

Nous connaissons déjà trois établissements typographiques bretons, dus tous les trois à l'initiative privée. Un quatrième ne tarda pas à se former dans l'abbaye de Lantenac, sous la protection éclairée des enfants de Saint-Benoît. Ce nouvel atelier d'imprimerie publia avant la fin du siècle trois ouvrages d'une sérieuse importance<sup>1</sup>; mais peut-être ne devrait-on pas distinguer cette imprimerie de celle de Bréhand-Loudéac. Le fait est que ces deux bourgades étaient peu éloignées l'une de l'autre. Il est constant en outre que les livres sortis des presses de Lantenac sont souscrits par l'associé de Robin-Foucquet, Jean Cress, et portent la même marque d'imprimeur que ceux qui avaient été publiés quelques années auparavant par les protégés du seigneur du Gué de l'Isle<sup>2</sup>. Au fond cependant, comme les lieux sont distincts, et comme des probabilités ne créent pas une certitude, nous avons cru devoir maintenir à Lantenac l'honneur dont il est en possession.

Enfin la ville de Nantes, la première de tout le duché, par l'étendue de son commerce et le chiffre de sa population, vit se fonder dans ses murs, au plus tard en 1492, le cinquième établissement typographique breton et le dernier du quinzième siècle sur lequel nous ayons pu trouver des renseignements.

Il ne saurait plus être question en effet aujourd'hui de revendiquer pour la ville de Vannes l'honneur d'avoir publié dès 1480 le beau missel nantais, connu sous le nom de *Missel du Chaffaut*. On sait que cette assertion erronée, patronée en premier lieu par le janséniste Travers, a son point de départ dans la confusion du nom latin : *Venetia*, qui se traduit à la fois dans notre langue par *Vannes* et par *Venise*<sup>3</sup>. La capitale du Browerech était si peu pourvue d'une imprimerie en 1480, que cinquante années plus tard, en 1535, elle

<sup>1</sup> V. à l'appendice second le § troisième.

<sup>2</sup> Cette marque a été reproduite par Brunet, t. 2. c. 789, et dans la collection des *Marques typograph.*, n° 173.

<sup>3</sup> V. une brochure de M. Baron du Taya, et la Biographie bretonne, art. Chaffaut.

recourait encore aux presses de Paris pour l'impression de ses livres liturgiques<sup>4</sup>.

Quant au premier imprimeur nantais, il s'appelait Etienne Larchier, et se fit connaître fort avantageusement par la publication des *Heures de Nantes* et du fameux roman de Meschinot, intitulé : *les Lunettes des Princes*<sup>5</sup>.

IV. — Tel fut pendant quelques années l'état florissant des premières presses bretonnes, mais cet état dura peu. En effet, si Etienne Larchier paraît avoir eu des successeurs, si son établissement lui survécut dans le siècle suivant, nos imprimeurs de Bréhand, de Rennes, de Lantenac et de Tréguier, n'eurent pas le même avantage : Leurs ateliers d'abord si actifs ne tardèrent pas à perdre de leur importance et à disparaître même entièrement, sans doute sous le coup de la défaite de Saint-Aubin du Cormier, et des autres malheurs qui affligèrent alors la Bretagne et lui firent perdre une grande partie de son prestige politique. L'imprimerie des Bellesculée en particulier, qui avait fait suivre en quelques mois son édition des *Coutumes* de celle du poème intitulé : *Floret*, ne publia postérieurement aucun autre ouvrage arrivé à notre connaissance. Peut-être fut-elle fermée sans retour dès l'année 1485. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que l'évêque de Rennes, Michel Guibé, ayant eu besoin vers ce temps de faire renouveler ses livres liturgiques, s'adressa à des artistes étrangers à la province pour l'impression des *Heures* (1489)<sup>6</sup>, et du *Missel*, propres à son diocèse (1492)<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> On conserve à Vannes un *Missale venetense* de 1535, imprimé à Paris chez la veuve de Thielman Kerver. (Renseignement dû à M. l'abbé Chauffier.)

<sup>5</sup> V. à l'appendice la description des *Incunables bretons*.

<sup>6</sup> Horæ B. M. (ad usum redonensem). In-8° sur vélin. Paris et Caen. Cet *incunable* n'avait encore été signalé par aucun bibliographe. M. Jausions l'a découvert le premier à la bibliothèque de Rennes, parmi les acquisitions antérieures à 1858, postérieures au dernier catalogue imprimé. V. ses notes sur les *Incunables* de Rennes, n° 90.

<sup>4</sup> *Missale ad usum redonensem*. Paris, 1492, in-folio sur vélin, avec 3 gravures de toute beauté.

La Bibliothèque nationale possède l'unique exemplaire de ce missel qui soit en France, si nous sommes bien renseigné. V. Brunet. V° *Missale*.

Il y eut plus encore : l'établissement typographique dont nous parlons, eut si peu de durée, qu'il passa en quelque sorte inaperçu. Aussi Jean Baudouyn, que nous allons voir, moins de quarante ans plus tard, venir de Nantes dans la capitale de la Bretagne, osa-t-il se donner pour le premier imprimeur de Rennes, et en prendre hautement le titre et la qualité dans des actes officiels <sup>1</sup>.

Le dernier livre sorti des presses de Bréhand-Loudéac-Lantenac, a pour titre : *La très-célébrable Prinse de Grenade*, en 1492. C'est un écrit original, mais de peu d'étendue. Tout porte à croire qu'il appartient aux dernières années du XV<sup>e</sup> siècle, quoique sa date ne soit inscrite sur aucune de ses pages.

Jehan Calvez, qui dirigeait, en 1499, l'imprimerie de Tréguier, s'est illustré de son côté en mettant au jour un autre ouvrage destiné à une bien plus haute réputation. Nous voulons parler du *Catholicon* en trois langues, du chanoine Auffret de Quatquevren (1454), revu et corrigé en 1464 par Jean Lagadeuc <sup>2</sup>. Œuvre magistrale pour le temps, cette sorte d'encyclopédie théologique à l'usage du peuple, dénotait dans ses auteurs une science étendue, et rendit d'éminents services au clergé des campagnes de l'Armorique. Elle a été honorée récemment d'une réimpression dont elle était digne à tous égards.

Nous en avons fini avec ce que nous voulions dire des origines de l'imprimerie dans notre province. On aura remarqué sans doute qu'à défaut de renseignements fournis par l'histoire et par la chronique contemporaine, nous avons dû, à l'exemple des bibliographes nos devanciers, nous appuyer presque uniquement sur la teneur même de la souscription des imprimeurs, et sur les autres caractères intrinsèques des livres qu'ils mettaient au jour. Cette source, sans être abondante, sans contenter pleinement la curiosité, avait du

<sup>1</sup> V. son édition des œuvres de Marbode, évêque de Rennes. Nous en dirons un mot plus bas.

<sup>2</sup> V. à l'appendice, pour ces deux ouvrages, notre description des *Incunables bretons*. La marque typographique de Calvez a été mise au jour par Brunet, t. 1, c. 554, et par l'auteur des *Marques typograph.*, n° 19. Elle est symbolique du nom de Calvez, qui veut dire charpentier, car elle se compose d'une hache et d'une équerre, avec deux chats-huants pour supports.

moins l'avantage de ne donner lieu à aucune équivoque, à aucun soupçon d'erreur et de tromperie; mais il résulte aussi de cet état de choses qu'on ne pourra guère arriver à acquérir une idée nette du sujet qui nous occupe sans connaître assez à fond sous le rapport énoncé les premiers ouvrages imprimés en Bretagne. C'est pourquoi il nous a paru à propos de faire le dénombrement de tous les incunables bretons connus et d'en offrir au lecteur une description détaillée. Ce sera l'objet de notre second appendice.

V. — Si nous voulons maintenant poursuivre notre sujet et tracer siècle par siècle depuis l'année 1500 jusqu'à nos jours un tableau rapide des vicissitudes et des alternatives diverses de progrès et de décadence qu'a subies l'imprimerie en Bretagne, il sera facile de montrer que nos presses bretonnes, sans égaler en réputation celles des Alde, des Étienne et des Plantin, n'ont pas laissé de conquérir une place d'honneur dans la galerie des illustrations typographiques. Il n'y a guère, en effet, de genre d'ouvrages religieux ou profanes, théologiques ou juridiques, littéraires ou philosophiques, historiques ou artistiques sur lequel elles ne se soient exercées avec succès. En outre on ne trouverait peut-être aucune province de France où les imprimeurs aient joui à un égal degré auprès de leurs concitoyens de l'estime et de la considération publiques. Il n'en est aucune, si nous ne nous trompons, qui ait fourni, toutes choses égales d'ailleurs, un pareil nombre de générations d'imprimeurs plusieurs fois séculaires, telles que les Vatar <sup>1</sup>, les Denys et les Durand à Rennes, les Doriou et les Mareschal à Nantes, les Galles à Vannes, les Hovius à Saint-Malo, les Prudhomme à Saint-Brieuc. Mais entrons dans quelques détails; essayons d'esquisser, au moins dans ses grandes lignes, pour ce qui concerne notre Bretagne, la suite de l'histoire de cet art typographique, dont l'influence a été si considérable en bien comme en mal sur la société religieuse, civile et politique <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L'imprimerie Vatar, fondée en 1630, subsiste encore après deux siècles et demi d'existence. Il n'y en a aucune autre en France, si nous sommes bien renseigné, qui se soit transmise ainsi en conservant le nom patronymique de son fondateur pendant un si long espace de temps.

<sup>2</sup> Notre but ne saurait être, on le conçoit, de présenter ici la série complète et

Or, d'abord, pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, l'imprimerie fit sa réapparition à Rennes, continua à fleurir à Nantes et s'implanta sur cinq ou six nouveaux points du territoire armoricain.

Au début de ce siècle cependant, les Bellesculées n'avaient pas encore été remplacés à Rennes, et les libraires de cette ville recouraient toujours aux presses de Paris, de Caen ou de Rouen pour satisfaire aux demandes de leurs clients<sup>1</sup>.

Ce fut seulement vers 1523 que Jean Macé, fils et frère de libraires ou imprimeurs normands, qui ont acquis une haute célébrité, et libraire lui-même établi à Rennes dès 1502<sup>2</sup>, décida Jean Baudouyn, imprimeur de Nantes, à quitter cette ville pour venir s'établir dans la capitale de la Bretagne<sup>3</sup>. Il ne tarda pas en outre à lui commander une édition des œuvres du célèbre Marbode, évêque de Rennes au XII<sup>e</sup> siècle. Ce travail important fut publié sous les auspices du B. Yves Mahyeuc, l'un des plus dignes successeurs de Marbode. Il suffirait seul pour immortaliser le nom de notre imprimeur<sup>4</sup>.

Jean Macé fit encore éditer à ses frais divers opuscules de Boèce, et quelques autres ouvrages de valeur<sup>5</sup>. Malheureusement ni lui ni Baudouyn ne paraissent avoir laissé d'héritiers de leur nom et de leur profession. Il faut attendre l'année 1535 pour voir un autre imprimeur ou libraire de Caen, Jacques Berthelot, venir se fixer à Rennes et y débiter par une nouvelle édition des *Coutumes*

chronologique de tous les imprimeurs bretons. Nous renvoyons, à cet égard, au travail déjà cité de M. Toussaint Gautier, le plus complet de beaucoup qui ait été tenté en ce genre.

<sup>1</sup> On le conclut de ce qu'en 1514 le *Breviaire de Rennes* fut imprimé à Paris (M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 2, p. 32), item en 1521 et 1533 le *Missel* du même diocèse (*Ibid.*, n<sup>o</sup> 2, p. 87, etc., etc.).

<sup>2</sup> D'après la souscription de l'édition des *Coutumes de Bretagne*, donnée par Pigouchet (V. Brunet, t. 2, c. 364).

<sup>3</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 8, p. 3; Brunet, t. 3, c. 131.

<sup>4</sup> *Ibid.* Cette édition de Marbode est devenue aujourd'hui une rareté bibliographique. Elle manque à la Bibliothèque nationale et à celle de Rennes, mais en revanche on en trouve un exemplaire à la Mazarine ou à l'Arsenal. Les Carmes de Rennes en possédaient un exemplaire avant 1789. Il paraît perdu aujourd'hui.

<sup>5</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 2, p. 10 et 11.

de Bretagne<sup>1</sup>. Ce Berthelot avait contribué aussi pour une large part aux frais de la double édition du *Missale Redonense*, qui parut à Paris en 1523 et 1531.

Quelques années plus tard, en 1539, Jean Georget avait fondé une seconde imprimerie à Rennes<sup>2</sup>, et travaillait tant pour le compte de Thomas Mestrard, libraire établi près la porte Saint-Michel à l'enseigne de Saint Thomas, que pour celui de Guillaume Cheveau, aussi libraire, ce dernier demeurant près l'église de Saint-Sauveur, à l'enseigne de Saint Jean l'Évangéliste. L'un et l'autre ne tardèrent guère non plus à joindre à leur première profession de libraire celle d'imprimeur en titre<sup>3</sup>.

Le premier obtint même un double privilège, émané tant du duc de Bretagne que du parlement de cette province, qui lui conférait le droit exclusif d'imprimer et de vendre le nouveau recueil, considérablement amélioré par ses soins, des *Coutumes bretonnes* et des *Ordonnances royales* relatives au même pays<sup>4</sup>.

Le second s'acquit également une telle réputation, que l'évêque de Saint-Brieuc lui confia (v. 1540) le soin d'imprimer le *Breviaire* de son diocèse<sup>5</sup>.

Concurremment avec Mestrard et Cheveau, Julien Duclos exerçait également à Rennes (1539-1581) la profession d'imprimeur, et donna même au public un plus grand nombre d'ouvrages que ses émules. Nous citerons seulement son *Ortium Semestre* de Jean de Langle, et ses *Coutumes de Bretagne*<sup>6</sup>.

Noël Glamet, originaire de Quimper, vint aussi se fixer à Rennes

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 1, p. 2, et n<sup>o</sup> 6, p. 37. — La marque typographique de Berthelot se trouve dans les papiers de M. Jausions; c'est la même que celle de Josse Bade.

<sup>2</sup> V. Brunet, V<sup>e</sup> *Coutumes*, etc., 5<sup>e</sup> édit., t. 2, c. 366, et M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 6, p. 37.

<sup>3</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 1, p. 4 et 5.

<sup>4</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 6, p. 24.

<sup>5</sup> *Breviarium de Trinitate ad usum Eccl. Brioc. Redonis* apud. Guill. Cheveau, 1548. Il est mentionné dans le catalogue des imprimés de la Biblioth. du Roi. M. Gaultier du Mottay (Saint-Brieuc) possède un exemplaire de cette édition de toute rareté.

<sup>6</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 6, fol. 6 et 7, et n<sup>o</sup> 6, fol. 27-31. — Il est probable que la famille Duclos, qui continue à tenir un rang si honorable dans la ville de Rennes, remonte originellement à ce Duclos.



comme imprimeur au plus tard en 1585, probablement comme successeur de Jean Georget. Il fut le premier éditeur des écrits de divers genres du célèbre Noël du Fail, sr de la Hérisseye<sup>1</sup>.

A la même époque, Pierre Bretel et Blaise Petrail de Nantes, qui selon toute apparence avaient pris la place de Thomas Mestrard et de Guillaume Cheveau, s'entendirent pour supporter en commun les frais d'une nouvelle édition des livres liturgiques de Rennes, qui venaient d'être corrigés et améliorés conformément aux prescriptions du concile de Trente<sup>2</sup>.

Enfin les troubles politiques qui signalèrent la fin de ce siècle paraissent avoir occasionné la fondation d'une quatrième ou cinquième imprimerie à Rennes. Cette dernière avait à sa tête le Poitevin Michel Logerois<sup>3</sup> et se proposa, croit-on, pour principal objectif la mission assez peu louable de combattre par tous moyens, bons ou mauvais, la sainte Ligue et par conséquent indirectement le Catholicisme lui-même.

En résumé les presses rennaises furent fécondes dans le XVI<sup>e</sup> siècle : elles livrèrent au public non-seulement des ouvrages de piété et de littérature, mais aussi des livres de jurisprudence et de théologie en nombre considérable.

Les renseignements que nous avons pu recueillir sur l'état de l'imprimerie à Nantes pendant le cours de cette même période historique, ne sont pas aussi abondants que ceux qui concernent Rennes ; mais on sait au moins que cette dernière ville est redevable à son émule de gloire et de puissance<sup>4</sup> des deux imprimeurs de mérite Jean Baudouyn et Blaise Petrail, dont nous venons de parler. C'est déjà pour la cité nantaise un premier titre de gloire.

De plus, Guillaume Larcher, aussi imprimeur nantais, donna au public dès 1501 un superbe missel à l'usage de l'Église de Nantes

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., fol. 7.

<sup>2</sup> V. le privilège royal qui leur fut octroyé à cet effet à la prière de Messire Aymar Hennequin, év. de Rennes. — M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 6, p. 32 et n<sup>o</sup> 1, fol. 36.

<sup>3</sup> M. Jausions conclut, avec assez de vraisemblance, que ce Logerois était Poitevin de ce qu'en 1560 il y avait à Poitiers un imprimeur de ce nom. (V. M<sup>ss</sup> J., n<sup>o</sup> 6, f. 32, et n<sup>o</sup> 1, f. 8 et 9.)

<sup>4</sup> V. Travers, *Hist. de Nantes*, t. 2, p. 198, et M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 1, p. 11.

(1501)<sup>1</sup>, et Guillaume Tourquetil, autre imprimeur de la même ville, mérita de son côté l'honneur d'être choisi par M<sup>ss</sup> de Plédran pour imprimer les statuts synodaux de son diocèse, celui de Dol (1507)<sup>2</sup>.

Peu après (1527), Antoine et Michel les Papolins de Nantes s'employaient à publier une nouvelle édition des *Coutumes de Bretagne*<sup>3</sup>, et sans doute aussi d'autres ouvrages de jurisprudence, mais ils agissaient, nous devons l'ajouter, comme libraires et non comme imprimeurs. Les impressions qu'ils commandaient se faisaient à Paris, à Angers, à Caen<sup>4</sup>.

Enfin dans les dernières années de ce siècle, Nicolas Desmaretz et François Faverie se firent remarquer, à l'opposite de Michel Logerois de Rennes, dont nous parlions naguère, par leur zèle à multiplier les écrits favorables à la sainte Ligue, qui comptait Nantes parmi ses principales places d'armes<sup>5</sup>.

La ville épiscopale de Saint-Malo n'avait pas eu d'imprimerie au XV<sup>e</sup> siècle. Elle dut en être gratifiée, au plus tard, en 1554, mais on ne connaît malheureusement qu'un seul ouvrage sorti des presses du nouveau typographe, dont le nom n'est même pas arrivé jusqu'à nous : c'est la vie de Saint-Malo, par Bili, évêque de Vannes<sup>6</sup>.

Le P. de Cheffontaines, (Penfeunteniou), de l'ordre de Saint-François et Breton de naissance, qui devait bientôt arriver à la haute fonction de ministre général de tout son ordre, ne tarda pas non plus à enrichir son couvent de Cuburien, près Morlaix, d'une imprimerie bretonne d'où sortirent plusieurs livres remarquables de controverse<sup>7</sup>.

La ville de Morlaix possédait aussi dans ces mêmes années des

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 2, p. 24. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>3</sup> Brunet, t. 2, c. 365. — <sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> C'est ce qui résulte du texte des ouvrages cités par M. Toussaint Gautier. *Hist. de l'imprimerie en Bretagne*, p. 25.

<sup>6</sup> Vita S. Machutis, auctore Bilio, XIV<sup>e</sup> Ep. Venetensi. Maclovopoli, 1555; livre devenu d'une rareté extrême. Nous n'avons pas encore eu la bonne fortune de le rencontrer.

<sup>7</sup> M<sup>ss</sup> Jausions, n<sup>o</sup> 2, p. 11 et 21; Brunet au mot *Caplle fontium* indique quelques écrits du célèbre controversiste, mais non ceux qui ont été imprimés à Cuburien.

presses, qui livrèrent au public, en langue exclusivement bretonne, les deux curieux mystères de sainte Barbe et de saint Guennolé <sup>1</sup>.

Vannes eut encore vers la même époque un premier établissement typographique. Il était dirigé par Jehan Bourrelier, et livra à l'impression entre autres livres de valeur le *Breviarium ad usum insignis Eccles. venetensis*. VENETIÆ, 1589 <sup>2</sup>.

Enfin le seizième siècle ne se termina pas sans que le même avantage n'eût été procuré à la ville de Dinan.

Le chef de la nouvelle imprimerie s'appelait Aubiniaire. Il donna au public, entre autres ouvrages, les opuscules du jurisconsulte Boisgelin de la Toise, originaire de Taden <sup>3</sup>, ainsi qu'une lettre de l'évêque de Saint-Brieuc à son collègue du Mans, etc., 1593 et 1597 <sup>4</sup>.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici, pour être complet, que la Bretagne fournit dès le commencement de ce même siècle, à la capitale de la France et sans doute à d'autres villes du royaume et de l'étranger, un certain nombre d'imprimeurs qui ont acquis une grande réputation, par l'élégance de leurs impressions et par l'éclat des miniatures dont ils enrichissaient leurs publications. Nommons parmi eux Thielman Kerver, Allain Lotrian, Yves Quillivère, Jean Kerbriand, Didier Maheu, etc. <sup>5</sup>.

Quant à Simon de Colines, c'est à tort, selon toute apparence, qu'on a voulu en faire également un Breton en prétendant que le bourg de Collinée lui avait donné naissance. Il était né plus probablement à Pont-de-Colines près de Montreuil en Picardie <sup>6</sup>.

VI. — Le XVII<sup>e</sup> siècle, époque de tous les genres de gloire pour la France, se trouva être aussi la période sans contredit la plus glorieuse des annales de l'imprimerie en Bretagne. C'est alors en effet

<sup>1</sup> V. M. Gautier, *Hist. de l'imprimerie en Bretagne*, p. 34.

<sup>2</sup> Renseignement communiqué par M. l'abbé Chauvlier (Vannes). Le même correspondant nous apprend aussi que le Missel de Vannes de 1535 fut imprimé à Paris par les soins de Michel les Papolins, libraire à Nantes, et de Guill. Brunel, libraire à Vannes.

<sup>3</sup> *Biographie Bretonne*, art. Boisgelin.

<sup>4</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 2, p. 22.

<sup>5</sup> *Ibidem*, n<sup>o</sup> 2, p. 16, et n<sup>o</sup> 8, p. 28.

<sup>6</sup> Cf. Maillaire : *Vita typographorum*, etc.

qu'on vit les établissements typographiques s'y multiplier de tous côtés, et acquérir en outre cette fixité et cette stabilité, dont ils avaient été privés précédemment.

La ville de Rennes en particulier donna asile, dans le cours des vingt-cinq premières années de ce siècle, à quinze ou vingt nouveaux ouvriers typographes venus de Paris, de Caen, de Rouen, de Nantes, de Troyes, etc. Or, la plupart d'entre eux, comme Tite Haran <sup>1</sup>, Pierre Hallaudays <sup>2</sup>, Pierre Durand <sup>3</sup>, Pierre Garnier <sup>4</sup>, surent se faire une nombreuse clientèle et transmirent leurs presses à leurs descendants pour de longues années. On a cependant à regretter que le plus illustre de tous, Christophe Beys, petit-fils du célèbre Christophe Plantin, n'ait fait qu'un trop court séjour dans la capitale de la Bretagne, et lui ait préféré la cité flamande de Lille <sup>5</sup>.

En retour, Jean Vatar ou Vatar <sup>6</sup>, se fit recevoir en la compagnie des imprimeurs de Rennes, le 5 juin 1631. D'où venait ce Vatar? Était-il originaire soit d'Auxerre, soit de Tours, deux villes où le nom des Vatar n'est pas inconnu, où ils ont même exercé avec honneur les fonctions d'imprimeur <sup>7</sup>? C'est une question restée sans solution, mais ce qui est certain, c'est que ce personnage, grâce à son habileté, à son esprit de justice et d'équité, à toutes ses belles qualités, ne tarda pas à conquérir un rang à part parmi les hommes de sa profession dans la ville qu'il habitait, et à mériter le titre fort recherché alors d'imprimeur ordinaire du roi et des États de Bretagne <sup>8</sup>. La maison Haran, qui en avait joui précédemment, après Thomas Mestrard et Julien du Clos <sup>9</sup>, se voua alors plus spécialement à l'impression des livres classiques, ou des ouvrages de droit, de piété et de théologie. Ainsi firent semblablement les maisons Denys, Yvon, Coupard, Hardy, Garnier, Gaisne, etc. <sup>10</sup>, qui conti-

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 1, p. 16. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 17. — <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 20. — <sup>4</sup> *Ibid.*, p. 25. — <sup>5</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>6</sup> Les premiers arrêts royaux portent VATART. Actuellement on écrit VATAR.

<sup>7</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 5, p. 41. — <sup>8</sup> *Ibid.* p. 6.

<sup>9</sup> *Ibidem*, n<sup>o</sup> 2, liste des imprimeurs du roi à Rennes, Duclous, Logeroys, deux Haran, J. Vatar.

<sup>10</sup> M<sup>ss</sup> Jaus., n<sup>o</sup> 1, p. 33, etc.

nuèrent néanmoins à prospérer. Quant à Denys Lesné, il donnait au public en 1628 un *Missel Romain*, et un *Manuel des Confesseurs* <sup>1</sup>, ce qui permettrait de penser qu'il était l'imprimeur ordinaire de l'Evêché. Cependant le premier, si nous ne nous trompons, qui prit ostensiblement ce titre n'est autre que Jean Durand (1641) <sup>2</sup>. Il demeurait rue Saint-Germain à l'enseigne Notre-Dame <sup>3</sup>.

Quoi qu'il en soit de ce point de détail, Jean Vatar venait de fonder une maison appelée à un brillant avenir et destinée à laisser bien loin derrière elle les maisons rivales, qui existaient antérieurement dans la capitale de la Bretagne. Disons de suite à cet égard et pour ne pas revenir sur ce sujet, que peu après la mort de son premier chef, la famille Vatar se trouva de fait en mesure de se scinder, et de diriger en même temps dans la même ville, deux, et quelquefois trois imprimeries; les unes et les autres continuèrent également d'être entourées de l'estime et de la considération publiques et deux d'entre elles ont subsisté dans la même famille jusqu'en 1847 <sup>4</sup>.

Il y a cependant cela de remarquable, que ce fut la branche cadette qui eut le privilège de conserver dans sa lignée le titre d'imprimeur du roi, du Parlement et des États. En revanche, la branche aînée, qui reconnaît pour chef Alain Vatar, fonda au XVIII<sup>e</sup> siècle trois nouveaux établissements: l'un à Nantes, le second à Lyon <sup>5</sup> et le troisième à Paris <sup>6</sup>. Cette branche a d'ailleurs survécu à sa rivale et continue encore actuellement d'exercer à Rennes avec éclat l'honorable profession d'imprimeur.

DOM FRANÇOIS PLAINE,  
Bénédictin de Ligugé.

(La suite à la prochaine livraison.)

<sup>1</sup> M<sup>ss</sup> Jauss., n<sup>o</sup> 1, p. 26. — <sup>2</sup> *Ibid.*, p. 36. — <sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 1, p. 29, 57 et n<sup>o</sup> 5, f. 41-47.

<sup>5</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 8, p. 20, et lettre de M. Hippolyte Vatar en date du 27 août 1875.

<sup>6</sup> *Ibid.*, n<sup>o</sup> 1, p. 64.

## CRÉTINEAU-JOLY

### III\*

Crétineau-Joly avait publié les *Chants romains*, en 1826; les *Inspirations poétiques*, en 1829; les *Trappistes*, en 1829; *Charette*, drame politique, les *Poésies vendéennes et Mélanges*, en 1833; les *Episodes des guerres de la Vendée*, en 1834; l'*Histoire des généraux et chefs vendéens*, en 1838; *Un fils de pair de France*, en 1839; le *Voyage à la vapeur*, en 1840.

On devine par ces titres quelles avaient été les préoccupations d'esprit de l'auteur et quel avait été l'objet principal de ses réflexions et de ses études. Catholique et royaliste de conviction, Vendéen d'affection comme de naissance, il avait vu comme se résumer dans les guerres de la Vendée tous les épisodes religieux et politiques depuis 1793. Le triomphe de la Vendée, c'eût été le triomphe de l'Eglise et de la monarchie; la défaite de la Vendée, c'avait été le triomphe de la révolution, et cette révolution impie, Crétineau-Joly la poursuivra jusque dans la manière dont elle feindra un certain respect pour l'Eglise et dans ses moyens frauduleux pour faire signer au représentant du Pape un faux concordat, au lieu du vrai concordat. La main impitoyable de l'historien vendéen enlèvera tous les voiles et exposera nue la révolution dans toute sa laideur aux regards effrayés des générations. République,

\* Voir la livraison de septembre, pp. 161-173.

bonapartisme, orléanisme : trois formes diverses d'une unique et même chose, la révolution, apparaîtront tour à tour sur la sellette au tribunal des siècles, en compagnie du protestantisme, cette première forme révolutionnaire dont l'examen privé n'est que le frère de la libre-pensée.

Racine disait que, lorsque son sujet était choisi et médité, sa tragédie était faite. Crétineau-Joly avait, toute sa vie, médité sur les guerres de la Vendée, dont il avait entendu les premiers récits sur les genoux de sa mère, au sein même de la Vendée. Il avait connu les anciens soldats et les anciens chefs, les nouveaux chefs et les nouveaux soldats ; il avait vécu dans leur intimité ; il avait répété leurs chants de gloire et leurs gémissements ; il avait vu leurs yeux s'animer au souvenir des victoires et se voiler de larmes au souvenir des défaites et des ingratitude ; son cœur s'était identifié avec celui de ces héros, et sa plume avait déjà écrit les pages principales de son chef-d'œuvre lorsqu'il quitta peu à peu les luttes du journalisme pour y mettre la dernière main.

Ce fut de 1840 à 1842 que parurent successivement les quatre volumes de l'*Histoire de la Vendée militaire*. La cinquième édition, la dernière que nous connaissons, parut en 1865, il y a dix ans.

Le monde n'aurait peut-être jamais eu Virgile, s'il n'avait eu Mécène. La France n'aurait peut-être jamais eu Crétineau-Joly avec son *Histoire de la Vendée militaire*, si elle n'avait d'abord eu le baron Dudon, ancien ministre de Charles X. Crétineau-Joly, homme de mérite supérieur, mais encore humble écrivain de province, avait connu à Nantes le baron Dudon, qui l'avait compris. Une circonstance avait encore rapproché davantage l'homme puissant et le modeste écrivain.

L'*Histoire des traités de 1815* avait vengé le baron Dudon des injustes accusations dont il avait été l'objet, et Crétineau-Joly, en publiant ce livre, avait eu un double but. « Le but premier, nous le connaissons, dit le P. E. Régnauld : il fallait apprendre à tous « quel fut le rôle que chacun s'assigna dans ce drame de « toutes les misères d'un pays occupé jusqu'à deux fois en quinze

« mois par l'Europe liguée contre lui. » Mais pourquoi ne dirais-je pas que le motif déterminant a été de défendre l'honneur d'un homme dont j'ai déjà prononcé le nom ? Mêlé à des négociations diplomatiques épineuses, notamment dans l'affaire de « la liquidation de Hambourg », longtemps en butte aux incriminations passionnées des uns, toujours tenu en défiance par les préventions injustes des autres, le baron Dudon n'oublia jamais qu'il devait à Crétineau-Joly d'être sorti indemne de ce débat contradictoire que tant de rancunes avaient jusque-là faussé, tant de préjugés obscurci. »

Sous l'influence de l'amitié, de la reconnaissance et de ses convictions, le baron Dudon devint le Mécène de Crétineau-Joly. La Vendée militaire avait trouvé son historien ; mais cet historien ne trouvait pas d'imprimeur : on lui demandait une avance de 20,000 francs. Il n'avait rien. Le baron Dudon la fit, et lorsque les succès de Crétineau-Joly l'eurent mis en position de rendre cette somme, M. Dudon la refusa.

Le livre parut : il fit grand bruit. Les hommes politiques et les littérateurs le lurent et l'étudièrent ; tous les journaux en parlèrent. Ce fut peut-être en Vendée qu'il fut le moins favorablement accueilli : « Quoi, Crétineau-Joly aurait fait un ouvrage de mérite ! Allons donc ! Nous avons connu Crétineau-Joly tout enfant, tout petit. Aurait-il grandi ? Impossible. Voyez donc, nous, nous n'avons pas grandi. » Cependant M<sup>me</sup> de la Rochejaquelein lui disait : « Personne n'écrira l'*Histoire de la Vendée* après vous, Monsieur ! Vous êtes notre Homère ; vos récits valent les siens et les surpassent, puisque votre merveilleux est puisé dans la plus exacte vérité. Je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour lire une *Histoire de la Vendée* digne d'elle<sup>1</sup> ». Ce témoignage était fait pour dédommager Crétineau-Joly de bien des injustices et des ingratitude.

Dans le monde politique, les appréciations avaient été unanimes en faveur du talent de l'auteur ; mais, tandis que les journaux révolutionnaires laissaient leur propre partialité tomber devant sa fran-

<sup>1</sup> Lettre du 5 janvier 1841

chise, plusieurs royalistes reprochaient au loyal Vendéen d'avoir été « moins tendre à l'égard de son parti que de ceux qui le combattent », et d'avoir fait de la « partialité au rebours ». Ces reproches ont trouvé des échos jusqu'à ce moment, et des amis de Crétineau-Joly eux-mêmes, tombant dans le défaut qu'ils lui reprochent à tort, se font un devoir de les rééditer.

Nous n'admettons pas « qu'on se montre indulgent pour les méfaits d'un adversaire politique », pas plus que nous n'admettons qu'on soit « rigoureux ou âpre outre mesure » pour les hommes de son parti. L'historien doit être juste envers tous et se boucher les oreilles lorsque, derrière lui, il entend des récriminations, des menaces ou des promesses. C'est ce que fit Crétineau-Joly. Il avait le cœur trop grand, trop haut placé pour s'arrêter à toutes ces petites choses ; il savait que les hommes qui figurent dans l'histoire ont la responsabilité de leurs actes et que la responsabilité qui pèse sur l'historien vient de la façon dont il dit la vérité. Au point de vue des conséquences, il y a encore moins d'inconvénients à « froisser des dévouements amis, » mais réellement défectueux par quelques endroits, qu'à perdre toute autorité par des complaisances de parti. Quelque remarquable que soit en Crétineau-Joly le talent de l'écrivain, son livre serait tombé comme bien d'autres histoires de la Vendée, s'il n'était marqué d'un cachet de véracité qui le fera passer aux âges les plus reculés comme un témoignage. Crétineau-Joly a eu raison de maintenir dans ses dernières éditions les reproches mérités qu'il adresse à des hommes de son parti et à la Restauration elle-même. Cet acte de désintéressement et de courage, cette résistance aux reproches les plus amers, aux sollicitations les plus vives et à de brillantes espérances, est un des plus beaux traits de sa vie. Voilà le Vendéen.

On reprocha encore à Crétineau-Joly de n'avoir pas « fait ressortir assez qu'il s'agissait moins ici d'une guerre civile, d'une guerre politique, d'une guerre sociale, que d'une guerre sainte ». Autant vaudrait reprocher à Crétineau-Joly d'avoir plutôt consulté sa mémoire que son imagination.

On dit : « Le royaliste, chez lui, n'a-t-il pas absorbé outre mesure le chrétien, en paraissant traiter la question religieuse comme un simple accessoire dans le mouvement général qui précipita les populations de l'Ouest? » — Mais chez la masse des combattants de l'Ouest, le royaliste n'avait-il pas un peu absorbé le chrétien? Ou plutôt les motifs différents qui poussèrent les vaillantes tribus vendéennes au combat, ne se réunissaient-ils pas en un faisceau d'autant plus fort qu'ils étaient plus nombreux? Certes, ce n'est pas nous qui amoindrions le mérite de nos pères. Mais est-ce rendre à ce mérite l'hommage qui lui est dû que de le transformer, afin de lui donner du relief? Tel qu'il est, ce mérite jette assez d'éclat pour n'avoir pas besoin d'être amplifié. Notre Vendée, se soulevant contre un pouvoir impie, usurpateur, arbitraire et cruel, qui lui enlève son Dieu, ses prêtres, son roi, ses nobles, ses fils, qui saccage ses moissons, brûle ses maisons, massacre vieillards, femmes, enfants, notre Vendée est assez grande pour qu'on renonce à faire de ses guerres héroïques uniquement des croisades. La guerre était « sainte, » parce qu'elle défendait les intérêts les plus sacrés, y compris les intérêts catholiques, mais non parce qu'elle défendait exclusivement ces derniers intérêts. Ne dénaturons pas les faits : il y aurait des inconvénients à représenter nos armées de paysans vendéens comme des armées d'anges terrestres triomphant du démon : ils furent des héros et au besoin des martyrs. C'est déjà bien beau. Nous sommes dans un siècle où l'on veut tout transfigurer, et en transfigurant tout, il arrive qu'on n'est jamais content du réel et que l'on s'épuise en courant après l'idéal. Crétineau Joly joignait à une imagination vive un jugement solide ; il connaissait parfaitement son pays ; il se garda bien de faire une Vendée imaginaire ; il donna, dans son livre, la Vendée véritable, et son livre, précisément parce qu'il présente « la sévérité de l'histoire », servant de base au « charme de l'épopée » et à « l'attrait du roman », fera toujours les délices de ceux qui ne lisent avec plaisir que ce qu'ils lisent avec confiance.

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps sur les magnifiques

pages qui redisent les exploits des Cathelineau, des Charette, des Stofflet, des Lescure, des La Rochejaquelein et de tant d'autres, dont les noms brillent dans les fastes de la Vendée comme les astres au firmament. Nous avons déjà été trop long. Il ne nous reste que l'espace nécessaire pour indiquer les principaux ouvrages de Crétineau-Joly : le cadre que nous nous sommes fait ne nous permet pas d'en donner l'analyse.

Après son *Histoire de la Vendée militaire*, son œuvre principale, vient l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*. Un mot pourtant sur cette œuvre.

Lorsque Crétineau-Joly séjourna à Rome, de 1823 à 1827, il connut un humble camaldule, qui devint cardinal, et que le jeune Vendéen prit, dit-on, pour son directeur de conscience : cet humble camaldule fut plus tard Grégoire XVI. Après avoir achevé son *Histoire de la Vendée militaire*, Crétineau-Joly céda aux instances de son ami le baron Dudon, et alla le rejoindre sur les rives du lac de Côme, pour faire avec lui un voyage en Orient. L'Orient était en proie à la peste et à la guerre civile. Les deux Français se dirigèrent sur Rome. Au Corso, Crétineau-Joly rencontra le P. de Villefort, de la Compagnie de Jésus. Le P. de Villefort et Crétineau-Joly s'étaient connus à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice. Crétineau-Joly lui fit visite au Gesù. On l'introduisit auprès du général de la Compagnie, et, deux jours après, on le pria d'écrire l'histoire des enfants de saint Ignace. Ce fut pour lui un événement dont il s'empressa de faire part au Pape : « Il est bien juste, lui répondit Grégoire XVI, que l'auteur de l'*Histoire de la Vendée militaire* devienne l'historien des Jésuites. Ne sont-ils pas les Vendéens de l'Eglise ? »

L'*Histoire de la Compagnie de Jésus* n'était pas seulement une œuvre littéraire, c'était un acte de vaillance. Crétineau-Joly ne faiblit pas à la tâche, et, s'armant de son courage contre tous, il dit avec l'intégrité d'un juge qui résume les débats, ce qu'il y avait à la louange des jésuites et ce qu'on avait pu leur reprocher avec justice. Cette impartialité réconcilia plus de gens avec les disciples de saint

Ignace que n'aurait fait un éloge à toute outrance, et, comme l'*Histoire de la Vendée militaire*, l'*Histoire de la Compagnie de Jésus* fut un fait dans les annales du monde.

Parmi les hommes prévenus contre les jésuites que le livre de Crétineau-Joly ramena à des idées plus justes, fut le célèbre Silvio Pellico, qui écrivait, le 15 septembre 1845, à l'*Ami de la religion* : « M. Crétineau-Joly, dans l'*Histoire de la Compagnie de Jésus*, n'est plus le jeune écrivain qui faisait noblement son premier coup d'essai. Quelques années de plus et des recherches longues et d'une haute importance ont ajouté à son sens droit et à son énergie vendéenne la force calme du savoir. C'est avec une nouvelle puissance qu'il a entrepris et exécuté avec succès une histoire aussi vaste que celle des jésuites. »

« L'ouvrage de M. Crétineau-Joly, écrivait encore Silvio Pellico, est d'autant plus intéressant qu'il n'a pas le caractère mesquin de cette partialité qui mutilé le vrai. Il y a des livres qui révèlent la franchise et la conscience sans peur de l'auteur : en voilà un. »

Cependant il y eut des ennemis des jésuites qui ne voulurent pas se rendre à l'évidence, des amis auxquels la franchise de l'historien ne plut pas et des hommes très-intelligents et très-impartiaux eux-mêmes qui ne comprirent pas. De ce nombre semble avoir été le grand Lacordaire : tant il est vrai que la même lumière n'affecte pas toujours de la même manière tous les yeux. Après avoir lu les deux premiers volumes et le dernier, Lacordaire déclarait n'y voir pas clair encore dans l'existence et dans les actes de la célèbre compagnie. « Il me semble que cette nature d'hommes ait toujours ôté la raison à ses amis et à ses ennemis, disait-il. Je voudrais leur consacrer dix années d'études, ne fût-ce que pour mon plaisir propre... Les jésuites continueront à faire du bien et à le mal faire quelquefois ; ils auront des amis frénétiques et des ennemis furieux en attendant le jour du jugement dernier, qui sera pour bien des raisons un très-intéressant et très-curieux jour <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Lettre à M<sup>me</sup> Swetchine (29 avril 1846).

Lacordaire s'était trompé. Le jugement en dernier ressort appartient à Dieu seul sans doute : il n'en est pas moins vrai que les jésuites avaient trouvé un juste appréciateur de leurs actes et de leurs travaux.

Mais il y a dans ces quelques lignes de l'illustre dominicain une pensée que je ne puis me résoudre à laisser échapper sans quelque commentaire.

Les grandes et nobles existences d'institutions ou d'hommes en sont là : elles ont des amis frénétiques et des ennemis furieux. Les amis ne voient que les beautés ; les ennemis que les défauts. Les premiers ne veulent pas apercevoir les imperfections que mêle la fragilité humaine à ce qu'il y a de plus parfait ici-bas ; les seconds n'admettent pas qu'un défaut léger ne vicie pas radicalement les choses les plus parfaites. Il y a exagération des deux côtés. Les jésuites font le bien, quoique parfois ils le fassent mal. Ce mal qui se trouve accidentellement dans la manière dont ils font le bien, ne détruit pas radicalement ce bien. Ainsi en fut-il aussi de Lacordaire : il fit le bien, quelquefois mal ; il eut des amis et des ennemis exagérés ; comme les jésuites, il eut aussi des observateurs sensés qui, tout en faisant la part de la fragilité humaine, demeurèrent ses admirateurs. Ainsi en fut-il encore de Crétineau-Joly. Ces grands caractères qui, comme le chêne des forêts, luttent contre les tempêtes et restent eux-mêmes, contrastent singulièrement avec ces caractères mous qui ne savent que plier à tous vents. Le chêne peut être brisé parce qu'on le redoute, mais on admire encore ses ruines ; on laisse le roseau plier et se redresser, sans s'inquiéter de lui, parce qu'il n'offusque personne : il continue son manège jusqu'à ce qu'il pourrisse sur pied. Crétineau-Joly a pris sa place parmi les hommes au cœur ferme comme le cœur du chêne, les Charette, les Stofflet, les Cathelineau, les La Rochejaquelein, les Ignace de Loyola, les François de Borgia, les François-Xavier et tant d'autres dont il a chanté les hauts faits. Ils ont pu être un objet de pitié pour les insensés qui n'ont pas compris leurs combats ; eux, désormais à l'abri des tempêtes, sont en paix, et la postérité, portant ses regards sur leurs actions magnanimes, proclamera leur gloire.

*L'Histoire de la Vendée militaire*, *l'Histoire de la Compagnie de Jésus* : voilà les deux œuvres capitales de Crétineau-Joly. Ses autres livres seraient des œuvres capitales pour des écrivains d'un moindre mérite ; mais, quelle que soit leur valeur, elles dérivent presque toutes des pensées qui se développent dans ces deux ouvrages. Les volumes consacrés à Clément XIV, et la discussion avec le P. A. Theiner, sont un complément de l'histoire des jésuites. *L'Histoire de Louis-Philippe* et *l'Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé* rentrent dans l'ordre d'idées de *l'Histoire de la Vendée*. *L'Eglise Romaine en face de la Révolution* ; *Bonaparte, le Concordat de 1801* et *le Cardinal Consalvi* tiennent aux deux : c'est toujours la vérité et la justice personnifiées par l'Eglise et par la monarchie, luttant contre la révolution, ce fléau des temps modernes. Avec quelle impitoyable habileté Crétineau-Joly enlève le masque à tous ces faux grands hommes : tribuns, consuls, empereurs ou rois usurpateurs ! Comme il ramène bien à sa taille véritable, dans l'affaire du Concordat, le pseudo-protecteur de l'Eglise qui ne craignit pas un jour de présenter à la signature du cardinal Consalvi une prétendue copie du concordat où se trouvaient des conditions autres que celles convenues la veille ! Les ouvrages de Crétineau-Joly, tout cousus de pièces authentiques, resteront comme autant de témoins consciencieux disant à la postérité les petites et les grandeurs, les fautes et les actes de bonne politique, les turpitudes et les gloires des trois derniers siècles.

Cependant la fin des luttes approchait avec la fin de la vie. Le grand batailleur conservait sa fermeté, alors que ses amis voyaient rapidement défaillir ses forces. Privé de la vue, comme autrefois Homère, il se faisait relire les pages de ses propres ouvrages ou les livres d'autrui, surtout ceux ayant trait aux affaires de l'Eglise et à l'histoire de sa chère Vendée. Il regrettait de n'avoir pu, avant de mourir, revoir encore une fois Fontenay, Luçon, Les Sables et le Bocage, illustrés par les La Rochejaquelein, les Charette et leurs compagnons d'armes. Comme ces héros, il est mort fidèle à son

Dieu, à son roi; avec eux, sans doute, il reçoit, après avoir expié ses fautes, la récompense de ses vertus. Nous, qu'il honorait de son amitié et qui restons après lui au combat, nous déposons sur cette tombe, fermée depuis neuf mois, nos regrets, nos larmes et nos prières.

Une voix plus autorisée que la nôtre va se faire entendre et révéler des choses nouvelles. Pendant vingt-cinq ans, M. l'abbé Maynard a vécu dans l'intimité de Crétineau-Joly, et pourtant la modestie de Crétineau-Joly fut telle, que M. l'abbé Maynard ne connut qu'après sa mort certaines réponses que le célèbre Vendéen pouvait opposer à ses adversaires : ces réponses, le public les aura, quand il lui plaira, sous les yeux.

Le livre de M. l'abbé Maynard vient de paraître : il est de toute justice que nous fassions silence.

ABBÉ DU TRESSAY.



## SAINTE ONENNA

— RÉCIT DE LA GARDEUSE DE VACHES —

### I

Il existe, dans un coin isolé de la Bretagne, sur la lisière de la vieille forêt de Brocéliande, dans le département du Morbihan, une humble bourgade, presque inconnue du reste du monde. Ce village, qui forme le chef-lieu de la commune de Tréhorenteuc, est sous la protection de sainte Onenna, fille d'un roi breton, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans une précédente légende, intitulée : *La Couronne du roi Hoël III*.

Ce pays est remarquable, à tous les points de vue : d'abord, comme il est extrêmement accidenté, les vallons et les coteaux qui le coupent en tous sens en font un jardin anglais naturel, avec des sinuosités et des méandres sans fin, qui l'ont fait appeler par les poètes d'autrefois : *le Val sans retour*, nom qu'il porte encore aujourd'hui. Enfin, les touristes qui visitent ces lieux vont généralement se reposer de leurs fatigues à l'ouest du village, près d'un endroit appelé *Néant*, pour écouter le charmant murmure de jolies cascades formées par la réunion de plusieurs ruisseaux.

C'est en cet endroit que me fut racontée, l'été dernier, par une vieille femme gardant sa vache, la naïve légende qui va suivre.



## II

Hoël III, le roi des bois, avait sa résidence à Gaël. Son épouse, Pritelle, fille d'Ansoch, lui donna quatre garçons : Iosse, Winoc, Judicaël et Hoël, ainsi qu'une fille du nom d'Onenna. Inutile de dire que cette dernière, — qui, paraît-il, était extrêmement mignonne et jolie, — reçut à elle seule plus de caresses du roi et de la reine que ses quatre frères ensemble.

La jeune princesse n'avait pas encore dix ans, lorsqu'un pieux ermite reçut l'hospitalité du roi et séjourna plusieurs semaines à Gaël. Il sut promptement se faire aimer d'Onenna, qu'il combla de jouets et à laquelle il fit toutes sortes d'amitiés. Souvent il répétait tout bas, en admirant les gentillesques de l'enfant : « Chère petite sainte, ton pays à toi n'est pas de ce monde, et tu t'en iras de bonne heure dans ta douce patrie. »

Onenna l'entendit une fois, et ces paroles l'impressionnèrent vivement. Douée d'une intelligence peu commune, elle réfléchit longtemps à ce qu'avait dit l'ermite, et comprit, sans avoir recours à ses parents, qu'elle eût craint d'affliger, que son séjour sur cette terre serait de courte durée, et qu'il lui fallait l'employer dévotement pour pouvoir mériter le ciel. A partir de ce moment, elle ne songea plus qu'à prier Dieu et à accomplir toutes les bonnes œuvres que son cœur lui suggérait. Elle pensa qu'elle ne pourrait que très-difficilement faire son salut dans le château de son père et résolut, malgré tout le chagrin qu'elle allait causer à sa famille, de s'éloigner de sa demeure royale pour aller vivre misérablement quelque part.

Un jour donc, sans prévenir personne de ses projets, elle partit à pied et s'aventura seule dans la campagne. Elle rencontra sur une lande une petite *pâtouze*, à laquelle elle proposa de troquer ses guenilles contre ses vêtements. La paysanne, qui comprit bien qu'elle allait faire un bon marché, s'empressa d'accepter. Onenna, ainsi déguisée en mendiante, s'éloigna de la maison paternelle, et se mit à la recherche d'une position obscure.

Après avoir marché bien longtemps pour ses petites jambes, peu habituées à des courses pareilles, elle arriva près d'un vieux château. La nuit allait étendre ses voiles sur la terre, et la pauvre enfant, seule au milieu d'une nature déserte et sauvage, désirait ardemment trouver un gîte pour se mettre à l'abri des loups, très-nombreux à cette époque dans les grands bois qui couvraient une bonne partie du pays.

Ce ne fut pas cependant, sans une très-grande appréhension qu'elle souleva le lourd marteau de la porte d'entrée de cette demeure, qui lui était complètement inconnue. Un valet vint lui ouvrir; mais, en la voyant sous un aspect aussi misérable, il s'apprêtait déjà à lui refuser l'entrée du château, quand Onenna, de sa voix la plus douce, lui exprima, les larmes dans les yeux, la crainte qu'elle avait de passer la nuit seule dans la campagne. Le domestique parut attendri et lui demanda où elle allait, qui elle était, et le but de son voyage.

— Je suis, répondit-elle, une pauvre fille, à la recherche d'une place, afin de pouvoir gagner ma vie.

— Entrez, lui dit-il; allez vous réfugier dans l'étable, et si demain vous voulez aller garder les oies sur la lande pour votre nourriture, peut-être consentira-t-on à vous garder.

La fille du roi de Gaël s'en alla coucher sur la paille, et le lendemain, sur la recommandation de la femme de basse-cour, elle commença ses fonctions de gardeuse d'oies. Elle s'acquitta de ses devoirs avec un zèle et une vigilance au-dessus de tout éloge. Les ruses des renards et des oiseaux de proie furent déjouées par la prudente enfant. Les oies finirent bientôt elles-mêmes par la connaître et lui obéir. Elles la suivaient partout sans qu'elle eût besoin, pour cela, de les menacer de la gaule qu'elle portait toujours sous son bras.

## III

Chaque après-midi, de retour au château, après avoir compté, rentré et soigné les oiseaux confiés à sa garde, elle aidait les autres domestiques dans leurs travaux ordinaires; puis, lorsqu'il lui res-

tait un peu de temps, elle en profitait aussitôt pour aller prier la Vierge Marie, dans une petite chapelle située au fond d'un superbe jardin. Lorsqu'elle s'y rendait, sans songer qu'elle faisait mal et qu'elle pouvait contrarier quelqu'un, elle cueillait sur son passage toutes les plus belles roses du jardin pour aller les offrir à Marie.

La châtelaine, s'étant aperçue que ses roses disparaissaient, voulut connaître l'auteur de ce larcin. Elle épia toutes les personnes qui entrèrent dans le jardin, et vit enfin Onenna, qui, sans crainte, faisait sa moisson. Elle ne l'interrompit pas et la suivit. L'enfant entra dans la chapelle, déposa ses fleurs sur l'autel, et se prosterna ensuite devant la mère de Dieu.

La châtelaine admirait le recueillement et la piété de cette jeune fille, dont la figure s'illuminait en prononçant ses prières.

Tout à coup, ô miracle ! deux anges, qui semblèrent descendre du ciel, prirent l'enfant par les bras et la soulevèrent de façon à lui permettre de recevoir un baiser des lèvres de la sainte Vierge.

Cela se passa en moins de temps que je n'en ai mis à l'écrire ; aussi la châtelaine crut-elle avoir rêvé. Mais, cependant, qui donc avait pu lui causer une hallucination semblable ? Onenna était là, non plus à genoux comme tout à l'heure, mais appuyée sur l'autel, en extase devant la statue de Marie, qui semblait lui sourire encore.

## IV

Lorsque la jeune fille sortit de la chapelle, sa maîtresse la suivit, et lui demanda brusquement s'il était vrai que deux anges l'avaient élevée, tout à l'heure, dans la chapelle, à la hauteur de Marie.

Onenna sembla très-contrariée d'avoir été surprise ; mais, ne voulant pas mentir, force fut de dire la vérité.

La châtelaine, entendant la voix douce de la princesse et son langage, qui ne ressemblait en rien à celui des paysans de la contrée, voulut savoir qui elle était et comment elle se trouvait dans une condition aussi humble.

Prise au dépourvu, et ne pouvant plus dissimuler son nom et sa naissance, Onenna se décida à raconter son histoire, sans omettre les motifs qui lui avaient fait quitter sa famille.

La châtelaine, attendrie au récit de l'enfant, l'embrassa avec effusion, lui fit comprendre qu'elle ne pouvait plus longtemps causer un aussi grand chagrin à ses parents, et lui proposa même de la reconduire à Gaël.

Onenna accepta. Elles partirent le lendemain matin, et lorsqu'elles arrivèrent à la cour du roi breton, elles trouvèrent le malheureux Hoël et l'infortunée reine dans les larmes et portant le deuil de leur fille, qu'ils croyaient perdue. La princesse eut de la peine à les reconnaître, tant ils étaient changés et maigris.

## V

Qu'on juge de la joie qu'ils éprouvèrent en revoyant leur enfant. Après l'avoir presque étouffée de caresses et de baisers, ils recommencèrent à pleurer de joie en écoutant le récit de la châtelaine. Le bonheur reparut à la cour du roi Hoël III.

Des années s'écoulèrent ainsi, pendant lesquelles Onenna employa tous ses jours, tous ses instants à secourir les malheureux et à soigner les malades. C'était la fée bienfaitrice de tout le pays.

Hélas ! la prédiction de l'ermite devait s'accomplir. La princesse fut bientôt atteinte de l'affreuse maladie qui devait la conduire à la tombe. Elle endura des souffrances atroces sans se plaindre, voyant approcher le terme de sa vie, pour ainsi dire avec joie, sachant bien que, pour elle, c'était la fin des peines, et qu'elle allait retrouver la Vierge de la chapelle, qui déjà semblait l'appeler du haut des cieux.

Ainsi finit sainte Onenna, qui n'est plus connue aujourd'hui que des paysans de la commune de Tréhorenteuc.

ADOLPHE ORAIN.

POÉSIE

# RICHELIEU

PORTRAIT PAR PHILIPPE DE CHAMPAGNE

Je lui reviens sans cesse ; et toujours je m'attache  
A voir, pour Richelieu, l'homme dans son portrait ;  
Sa main est élégante, et fine sa moustache ;  
Mais son regard profond vous perce comme un trait.

C'est bien là Richelieu, l'homme à la rude tâche ;  
A sa fière attitude on le reconnaît :  
Si de sang sur sa robe on devine une tache,  
Dans ce ministre-roi la grandeur apparaît.

On y lit, éclatant, son amour pour la France ;  
Envers les factions qui causaient sa souffrance,  
Sa rigueur inflexible explique sa pâleur.

Sur sa froide enveloppe un sentiment surnage ;  
Et dans son énergie on sent que de son âge  
Il a gardé pour lui la plus grande douleur !

EUGÈNE LAMBERT.

ÉTUDES SUR LA VENDÉE MILITAIRE

# STOFFLET

*Stofflet et la Vendée*, par Edmond Stofflet. — Un beau vol. in-18, avec une carte spéciale. Paris, 1875, E. Plon et C<sup>ie</sup>, édit.

I

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que de tous les sujets qui peuvent tenter aujourd'hui la plume d'un écrivain, le plus beau, le plus extraordinaire, le plus merveilleux, c'est la guerre de la Vendée. Le drame et le roman y coudoient l'histoire à chaque pas. Ces mémorables combats sont presque contemporains des grandes batailles de l'Empire ; mais, sauf ce trait qui leur est commun, — l'héroïsme, — dans tout le reste quelle différence ! Lisez ces longs récits où se complait le froid talent de M. Thiers. Que voyez-vous ? Un général ou plutôt un joueur qui pousse des pions sur un échiquier ; des soldats, admirablement braves, mais qui ne sont dans la main de l'Empereur que les pièces de son jeu ; qui ne sont, dans le récit de l'historien, que des numéros, des régiments et des brigades. Dans la guerre de Vendée, au contraire, point de soldats, au vrai sens du mot, point d'armée proprement dite, mais une population tout entière, des femmes, des vieillards, de petits enfants ; les plus grandes dames confondues avec les plus pauvres paysannes, les gentilshommes obéissant à un colporteur de laine ou à un garde-chasse ; la faim, la misère, la mort sous toutes ses formes, affrontées, non pas dans quelques journées éclatantes, au grand soleil, mais à

toute heure de jour et de nuit, sans repos, sans trêve, pendant des mois, pendant des années; le champ de bataille moissonne les victimes par milliers, mais derrière le champ de bataille et non moins meurtrier que lui, il y a l'échafaud, il y a la commission militaire, il y a les femmes qu'on fusille par centaines, il y a la métairie qui brûle, la *colonne infernale* qui passe, le fleuve qui roule dans l'ombre ses eaux ensanglantées. — Ajoutons, pour l'honneur de notre pays, que si les Vendéens ont rencontré des bourreaux abjects, il leur a été donné aussi de trouver des adversaires dignes d'eux, et que si La Rochejaquelein, Lescure, Stofflet, Bonchamps, d'Elbée et Charette étaient d'un côté, il y avait de l'autre, Kléber, Canclaux, Hoche, Marceau.

Dans ce prodigieux épisode de notre histoire, il y a des drames dignes de Shakespeare, des aventures qui attendent un Walter-Scott, des tableaux qui appellent le burin d'un Tacite, des malheurs que pourrait seule égaler l'éloquence d'un Bossuet. — Hélas! il ne paraît pas que la France soit à la veille d'avoir un Bossuet ou un Tacite, un Shakespeare ou même un Walter-Scott! Il y a bien un homme aujourd'hui qui croit réunir le génie de ces quatre grands écrivains, et cet homme — M. Victor Hugo — nous a donné, il y a deux ans, un roman sur la Vendée, intitulé *Quatre-vingt-treize*; mais, par respect pour son glorieux passé, nous ne parlerons pas de son livre. Nous aimons mieux rappeler qu'il a autrefois chanté la Vendée en des vers qui ne périront pas :

La Loire vit alors, sur ses plages désertes,  
S'assembler les tribus des vengeurs de nos rois,  
Peuple qui ne pleurait, fier de ses nobles pertes,  
Que sur le trône et sur la croix.  
C'étaient quelques vieillards fuyant leurs toits en flammes,  
C'étaient des enfants et des femmes,  
Suivis d'un reste de héros;  
Au milieu d'eux marchait leur Patrie exilée;  
Car ils ne laissaient plus qu'une terre peuplée  
De cadavres et de bourreaux.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> ODES ET BALLADES, la Vendée.

## II

Un homme né pour écrire l'histoire et qui était digne d'écrire celle de la Vendée, Châteaubriand a tracé de ces combats héroïques une esquisse admirable<sup>1</sup>.

A côté de ces belles pages, plaçons les *Mémoires de M<sup>me</sup> de la Rochejaquelein*, où revit l'âme même de la Vendée.

M. Créteineau-Joly a élevé à la gloire de son pays natal un véritable monument; il a écrit un livre qui a mérité de la veuve de Lescure cet éloge, si éloquent dans sa simplicité: « Je remercie Dieu d'avoir assez vécu pour lire une *Histoire de la Vendée* digne d'elle. » M<sup>me</sup> de la Rochejaquelein ajoutait: « Personne n'écrira l'*Histoire de la Vendée* après vous, Monsieur<sup>2</sup>. » — Nous n'irons pas aussi loin; nous croyons qu'après M. Créteineau-Joly il y a place pour un historien plus patient, plus sobre et moins passionné. Ce qui est vrai, c'est que l'historien de la Vendée militaire était préparé par sa vie tout entière, non moins que par la nature de son talent, à l'accomplissement de la noble et difficile entreprise qui a illustré son nom. Un catholique éminent, qui unit à un esprit d'une finesse exquise et rare le sens le plus droit et la plus ferme raison, a déjà fait cette remarque en des termes que nous sommes heureux de reproduire :

Vendéen de naissance et de tempérament, nourri des héroïques souvenirs de la Vendée, qu'il retrouvait autour de lui et jusque dans sa propre famille; exercé, par sa profession de journaliste, à cette guerre de broussailles de la plume qui ressemble si fort aux guerres qu'il aurait à raconter; ayant fait, sur les lieux mêmes, cette campagne de chouannerie littéraire qui l'avait plié de plus en plus aux nécessités de son rôle, et l'ayant faite au milieu de la dernière prise d'armes vendéenne; témoin et quasi acteur, à la façon des historiens grecs, dans cette guerre de 1832, miroir rapetissé et écho affaibli sans doute de la grande guerre de 1793, mais lui en reproduisant néanmoins, par la similitude de principes et

<sup>1</sup> *Le Conservateur*, tome IV, page 193 à 255.

<sup>2</sup> Lettre à M. Créteineau-Joly. Orléans, janvier 1841.

d'héroïsme, quelques reflets et quelques accents, il était évidemment prédestiné et formé à la mission d'historien de la Vendée militaire <sup>1</sup>.

Ajoutons que l'heure choisie par M. Créteineau-Joly pour écrire son livre était entre toutes favorable et opportune. Près d'un demi-siècle s'était écoulé depuis les événements qu'il allait raconter; la poussière du combat était tombée et n'obscurcissait plus la vue de l'écrivain; les principaux acteurs avaient disparu, et il était permis de dire leurs vertus ou leurs crimes, leurs héroïsmes ou leurs faiblesses; d'un autre côté, cependant, beaucoup de contemporains vivaient encore, l'historien pouvait les interroger, recueillir de leur bouche bien des faits que les documents officiels avaient laissés dans l'ombre, éclairer ces documents eux-mêmes par la lumière de la tradition orale. Aujourd'hui, cette enquête ne serait plus possible, elle le sera de moins en moins à mesure que notre siècle s'acheminera vers sa fin. Il était donc bien désirable que les récits des contemporains, que les témoignages privés fussent préservés de l'oubli, tandis qu'il en était temps encore, et c'est ce service que Créteineau-Joly a rendu à la vérité et à l'histoire, à la Vendée et à la France. Avec une ardeur infatigable, avec une audace et un bonheur d'investigation peut-être sans exemple à ce degré, il a frappé à toutes les portes et toutes les portes se sont ouvertes devant lui; il a franchi tous les seuils, royalistes et républicains, il s'est assis à tous les foyers, mettant à contribution tout le monde, amis et adversaires, et l'on peut dire que, pendant cette chasse au fait, à l'anecdote, au document, qui a duré des années et qui recommençait chaque jour, il ne lui est pas arrivé (qu'on me passe l'expression), il ne lui est pas arrivé une seule fois de rentrer bredouille. — Il est de mode à l'heure présente, chez nos historiens, grands ou petits, — surtout chez les petits, — de faire étalage de ses recherches, d'entasser, d'amonceler les notes au bas des pages. Peu importe que la page soit vide, l'essentiel est que les renvois soient nombreux. Sainte-Beuve, il y a déjà quelque vingt ans, se moquait bien agréablement de cette

<sup>1</sup> Jacques Créteineau-Joly, par l'abbé U. Maynard, p. 148.

prétentieuse manie: il compare ces livres où le texte disparaît sous les notes, à ces petites boutiques ambulantes lentement traînées par un petit âne qui disparaît sous la multitude de jouets et de marchandises de toutes sortes étalées sur chaque point aux regards des passants; ce petit âne c'est le texte.

Avec Créteineau-Joly rien de semblable, le texte est traité avec les honneurs qu'il mérite. Il eût sagement fait pourtant, à notre avis du moins, sans tomber dans l'excès que nous venons de signaler, d'éviter l'excès contraire; et sans trop multiplier notes et renvois, d'indiquer plus fréquemment les sources auxquelles il puisait.

Quoi qu'il en soit de cette observation, il convient de dire qu'il n'est pas un historien qui ait révélé autant de faits nouveaux et autant de pièces inédites, pas un qui ait fait une moisson de documents plus ample et plus abondante; et dans cette gerbe opulente, au milieu de ces riches épis, il ne s'est pas glissée une seule mauvaise herbe, tous les travaux publiés depuis sont venus confirmer l'authenticité des textes qu'il a le premier mis en lumière.

Est-ce à dire que dans ce livre si touffu et si plein de faits il n'y ait par une seule inexactitude de détail; que dans cette gerbe il n'y ait pas quelques fleurs des champs, ces fleurs bleues et rouges qui s'épanouissent gaiement entre les épis? Assurément non. Si l'on veut bien réfléchir au nombre incalculable de faits que l'historien a recueillis, et à la part considérable et nécessaire que la tradition orale a prise dans son récit, on comprendra qu'il lui était impossible de ne pas se tromper quelquefois. Hâtons-nous d'ajouter que ces erreurs involontaires et forcées sont en petit nombre et de peu d'importance. Créteineau-Joly avait à raconter, à mener de front les guerres de la Vendée, la chouannerie du Maine et de l'Anjou, de la Normandie et de la Bretagne; de ces épisodes sans nombre, presque sans lien les uns avec les autres, où l'unité faisait partout défaut, il fallait faire un livre d'où l'unité ne fût jamais absente: c'était là une difficulté immense, presque insurmontable; par un prodige de talent, Créteineau-Joly en a triomphé, et c'est ce qui fait de son œuvre, ainsi que nous le disions tout à l'heure, un véritable monument. Vienne maintenant l'homme

de génie qui écrira l'histoire définitive de la Vendée ; il ne fera pas oublier Créteineau-Joly, dont le nom demeurera inséparable de celui de la Vendée militaire <sup>1</sup>.

### III

Il m'a paru que cet hommage à Créteineau-Joly devait servir de préambule aux éloges que méritent et que doivent recevoir dans la *Revue* M. Edmond Stofflet et son livre. C'est l'historien de la *Vendée militaire*, en effet, qui a déblayé le terrain, ouvert et tracé les voies où marcheront ses successeurs, où marche aujourd'hui M. Stofflet d'un pas ferme et sûr, avec un réel talent qu'animent et qu'échauffent l'amour de la vérité et le culte de l'honneur.

Jean-Nicolas Stofflet a été le premier commandant de l'armée catholique. Le 13 mars 1793, comme le garde-chasse de Maulévrier, à la tête d'une poignée de paysans, marchait sur Cholet, il est rejoint par Cathelineau, conducteur d'un autre rassemblement. Les deux troupes se réunissent aux environs de Nuillé. Elles prennent le nom d'armée catholique et par une acclamation unanime défèrent le commandement à Stofflet, qui ne l'accepte que sur les instances pressantes de Cathelineau lui-même. — Aux hommes de Cathelineau et de Stofflet se sont joints ceux de Bonchamps, de Lescure, de monsieur Henri et de d'Elbée. La petite armée catholique est devenue la grande armée catholique et royale : le besoin d'assurer l'unité du commandement se fait impérieusement sentir. Cathelineau est nommé généralissime ; mais bientôt, le 14 juillet 1793, le saint de l'Anjou rend son âme à Dieu : d'Elbée le remplace ; Stofflet est nommé major-général de l'armée. — La grande armée n'est plus ; La Rochejaquelein et Stofflet rentrent dans le Bocage ; Monsieur Henri, qui a remplacé Cathelineau et d'Elbée comme généralissime, meurt à son tour. Stofflet est proclamé général en chef (février 1794).

<sup>1</sup> Th. Muret a publié sous ce titre: *Histoire des Guerres de l'Ouest*, un livre remarquable, que nous nous reprocherions de passer ici sous silence. C'est une œuvre consciencieuse, et qui conservera, dans la littérature historique de notre époque, une place honorable.

Pendant deux ans de lutte contre la république, avec un courage admirable, avec un prodigieux talent, il reste seul avec Charette, et tous deux tombent presque à la même heure : Stofflet à Angers, le 25 février 1796 ; Charette à Nantes, le 29 mars.

Stofflet a donc été avec Cathelineau le premier chef de la Vendée ; il en a été avec Charette le dernier général.

Était-ce assez pour un tel homme que les quelques pages que lui ont consacrées, au courant de leur récit, les historiens de la Vendée, ou les courtes notices d'Alphonse de Beauchamp dans la *Biographie universelle*, de Créteineau-Joly dans ses *Généraux vendéens*, de M. de Préo dans ses *Héros de la Vendée* ? M. Edmond Stofflet ne l'a pas pensé ; il a cru qu'il appartenait de remettre dans son cadre cette noble et vaillante figure, et il n'a rien négligé pour que le livre fût digne du héros. Il a voué à cette pieuse tâche de longues années ; il s'est livré à une patiente et consciencieuse enquête et il a eu lui aussi d'heureuses fortunes de chercheur, il a fait lui aussi des découvertes singulièrement précieuses et pour l'histoire de Stofflet et pour celle de la Vendée ; il a eu communication des notes de M. le comte Colbert de Maulévrier sur certains points de l'histoire vendéenne et particulièrement sur Stofflet, et du manuscrit dans lequel le comte Colbert a tracé, sous le titre de *Mémoire*, un récit complet de la guerre. Le secrétaire de Stofflet, M. Coulon, a également laissé des notes sur les événements auxquels son général a été mêlé. M. Edmond Stofflet les a eues à sa disposition, ainsi que les très-curieux mémoires, encore inédits, écrits par la baronne de Candé, née Pauline Goulard, qui avait suivi l'armée vendéenne.

M. l'abbé Deniau, curé du Voide, qui réunit des matériaux considérables pour une histoire complète des guerres de la Vendée, a bien voulu faire part au nouvel historien du fruit de ses savantes investigations.

Les documents que M. Edmond Stofflet a été assez heureux pour se procurer lui ont permis de rétablir la vérité sur plus d'un point demeuré obscur ; c'est ainsi qu'il a pu répandre une vive lumière sur la mort de Bernard de Marigny, ainsi que sur les rapports de

Stofflet avec Charette. — Je signalerai encore, parmi les pages qui renferment des détails entièrement nouveaux et d'un vif intérêt, celles où l'auteur nous montre le général créant dans la forêt de Maulévrier un hôpital, une imprimerie, des *refuges*; et celles où il nous fait assister à l'organisation civile et militaire que Stofflet victorieux mit en vigueur dans son petit gouvernement, lorsque la retraite des républicains dans leurs camps retranchés lui laissa, pour bien peu de temps, la tranquille possession du Bocage.

Voilà donc une ample et copieuse biographie, comme nous les aimons maintenant, armée de toutes pièces, appuyée sur des documents irrécusables. Mais ce livre est plus qu'une biographie, et M. Edmond Stofflet a su, sans excéder son cadre, y faire tenir un récit rapide, animé, vivant, des guerres de la Vendée, de 1793 à 1796. Il n'a peint qu'un portrait, mais il se trouve que ce portrait est une grande et belle page d'histoire.

## IV

Nous aimerions à revenir, à la suite de M. Edmond Stofflet, sur son héros et sur ses compagnons d'armes, et à repasser après lui sur les traces de ces hommes qui, suivant l'expression du général Foy, ont revêtu d'une splendeur incomparable quelques pages de notre histoire: ni le temps, ni l'espace, ne nous le permettent. Bornons-nous à montrer, par quelques exemples, l'intérêt que présentent ces études spéciales, consacrées à un homme ou à un événement historique, et dans lesquelles l'auteur, en raison même de la localisation de son sujet, peut rétablir la vérité, trop souvent altérée par les écrivains que l'étendue de leur cadre condamne presque inévitablement à l'erreur.

Ouvrez au hasard les histoires de la Révolution de M. Thiers, de M. Michelet ou de M. Louis Blanc; rapprochez du chapitre sur lequel vous serez tombé les monographies écrites sur le même sujet; il y a cent à parier contre un que vous reconnaîtrez que M. Thiers, M. Michelet ou M. Louis Blanc se sont trompés presque à chaque

ligne. De ces trois historiens, je dois le dire, celui qui est le plus souvent remonté aux sources, celui dont les erreurs sont le moins fréquentes et le moins grossières, c'est M. Louis Blanc.

Voyons donc ce qu'il a dit de Stofflet.

« Venu d'Allemagne en France »<sup>1</sup>. — Stofflet était né le 3 février 1753, à Bathélemont-les-Bauzemont, petit village voisin de Lunéville en Lorraine. En 1770, à l'âge de 17 ans, il s'était enrôlé dans le régiment de Lorraine-Infanterie. Nommé grenadier le 16 août 1773, il reçut son congé le 10 novembre 1778. Au bout de quelques mois, le 15 octobre 1779, il contractait un nouvel engagement: il rejoignit son corps le 23 mars 1780 et reçut quatre ans plus tard (10 novembre 1784), le modeste grade de caporal instructeur. Le comte Colbert de Maulévrier, qui avait confié ses jeunes enfants à une sœur de Stofflet, demanda au duc de Mortemart, colonel du régiment de Lorraine-Infanterie, la faculté d'acheter le congé de Stofflet, le 16 septembre 1787. Celui-ci vint dès lors en Anjou pour garder la forêt de Maulévrier. Stofflet vint donc de Lorraine en Anjou, il ne vint pas d'Allemagne en France, car la Lorraine alors, — la Lorraine tout entière — appartenait à la France.

Nous avons vu qu'à la mort de La Rochejaquelein ses soldats avaient reconnu Stofflet pour leur chef. M. Louis Blanc commet à cette occasion la plus étrange erreur: « Sur la date de la mort de « La Rochejaquelein, dit-il, il règne la plus grande incertitude. « Les uns la placent vers la fin de février, les autres au commence-  
« ment du même mois, d'autres le 4 mars »<sup>2</sup>. — Or, La Rochejaquelein n'est mort ni à la fin ni au commencement de février, ni le 4 mars, il a été tué à la fin de janvier 1794<sup>3</sup>.

Ne pouvant passer entièrement sous silence les *colonnes infernales*, et les horreurs sans nom dont elles se rendirent coupables,

<sup>1</sup> Louis Blanc, VIII, 273.

<sup>2</sup> Louis Blanc, XI, 349.

<sup>3</sup> Voy. Savary, III, 213.

— tout un pays livré aux flammes, tous les habitants *passés au fil de la baïonnette*, — M. Louis Blanc leur consacre une douzaine de lignes, une ligne par colonne, et il a le courage de dire que la faute ici est aux circonstances, non aux hommes, et qu'après tout *La Rochejaquelein et Stofflet* « faisaient la guerre en brigands », tout aussi bien que Turreau : « La Rochejaquelein et Stofflet, écrit M. Louis Blanc, faisaient la guerre en brigands, tant l'empire des circonstances est quelquefois inexorable. *Là fut le motif* qui poussa Turreau à l'adoption du plan terrible qu'on trouve exposé dans ses *Mémoires* »<sup>1</sup>. On ne réfute pas de telles choses, on les signale aux honnêtes gens et l'on passe.

Avant de nous séparer du livre de M. Edmond Stofflet, disons qu'il est bien composé, écrit avec soin et avec élégance. Les lecteurs de la *Revue* me sauront gré, j'en suis sûr, de mettre sous leurs yeux cette page sur la *petite guerre*, celle à laquelle Stofflet se trouva réduit après la destruction de la grande armée vendéenne :

Dans les guerres sagement réglées, dans les chocs réguliers entre deux puissantes armées, il suffit quelquefois d'avoir du génie un seul jour. Tout s'éclaire autour du commandant par la science des officiers et la discipline des soldats ; tout se coordonne dans le jeu de la bataille ; tout s'anime sous l'impulsion de la victoire, et le souci de vaincre est la seule préoccupation. Mais le chef de ce peuple plongé dans la détresse et enfoncé dans les bois, le chef de ces laboureurs étrangers à toute vraie discipline, à tout savoir militaire, devait encore déployer à chaque minute les ressources d'un caractère ardent et ferme pour stimuler les courages ou maintenir l'ordre ; il avait besoin d'une prévoyance universelle, d'un esprit inépuisable en inventions guerrières. Engagé sans cesse au milieu des colonnes infernales qui sillonnaient le pays, il ne possédait aucun territoire affranchi pour se reposer, aucune base d'opération ; il fallait maintenir sa petite troupe dans un mouvement perpétuel. Privé des services d'un savant état-major et du concours d'officiers expérimentés, sa mémoire devait refléter la topographie du labyrinthe tout entier, et sa clairvoyance deviner les ruses de son adversaire, découvrir le buisson de l'embuscade, le ravin fatal, l'arbre de ralliement. Son ambition ne se bornait pas à remporter des succès, elle s'appliquait également à nourrir, à

<sup>1</sup> Louis Blanc, tome XI, 347.

consoler les femmes, les enfants, tous les êtres faibles et aimés ; son cœur lui criait d'épargner le sang des époux et des pères. Et ce n'était pas assez de prouver les talents d'un habile capitaine sur le champ de bataille ou d'un sage administrateur après la lutte, il fallait paraître encore le premier soldat de l'armée, payer de sa personne et faire le coup de feu sur le front des troupes, afin de les entraîner par l'exemple.

Tout cela est vrai, juste, fort bien dit. Peut-être désirerait-on parfois, dans les pages de l'écrivain, plus d'entrain et d'élan, un peu plus de cette audace que déployait en toute rencontre son glorieux ancêtre. « Voulez-vous, Monsieur, disait Stofflet sur le champ de bataille de Laval à M. de Saint-Hilaire, émigré breton nouvellement arrivé, voulez-vous que je vous montre comment dans notre armée on enlève une batterie ? » Il part avec une douzaine de cavaliers, sabre les artilleurs et tourne leurs pièces contre les Bleus. M. Edmond Stofflet n'a pas cette lesté façon d'enlever les batteries. Pour être moins brillante, sa méthode ne laisse pas d'avoir son mérite, car avec lui aussi il arrive souvent que la batterie est enlevée et que la redoute est prise.

Un dernier mot. Il est quelque part, en Bretagne, un écrivain connu, aimé des lecteurs de la *Revue*, et qui, comme M. Edmond Stofflet, porte un nom illustre dans les guerres de la Vendée. A votre tour, Monsieur de Cadoudal. L'histoire de *Georges* n'est pas encore faite. Qui plus que vous a le droit, a le devoir de l'écrire ? Qui peut l'écrire mieux que vous ? Nous la ferez-vous attendre encore longtemps ?

EDMOND DUPRÉ.



VI\*

# JEAN CHAPELAIN

(1595 - 1674)

IX

## Le Poème de la Pucelle.

Avouons, dit M. Paulin Paris, dans ses notes aux *Historiettes* de Tallemant des Réaux, que si tout le monde connaît de nom ce poème infortuné, personne de notre temps n'a pris la peine de le lire. Ou je me trompe fort, ajoute-t-il, et quelqu'un s'avisera de le faire et tentera de plaider la cause de l'auteur à la suite de l'évêque d'Avranches et de bien d'autres contemporains.

Cette idée du savant annotateur avait déjà reçu un large commencement d'exécution lorsqu'il l'exprimait. M. Guizot, dès 1813, ou plutôt M<sup>lle</sup> Pauline de Meulan, dont le travail fut revu par son futur mari, et M. Saint-Marc-Girardin, dans ses *Souvenirs de Voyages et d'Etudes*, avaient analysé le poème de Chapelain et rendu justice à ses qualités. Ce dernier, qu'on n'accusera pas d'hétérodoxie littéraire, déclare même qu'au premier livre, « les vers sur Dieu que Voltaire, dans sa *Henriade*, a imités sans les égaler, atteignent au sublime, si ce grand mot de su-

\* Voir la livraison de septembre, pp. 186-198.

blime peut convenir à la malencontreuse renommée de Chapelain »; et, plus loin, que la scène et le dialogue entre Renaud et Suffolk, blessé au siège d'Orléans, mériteraient d'être de Corneille<sup>1</sup>. Enfin, M. Julien Duchesne, publiant, en 1870, une longue étude sur les *Poèmes épiques du XVII<sup>e</sup> siècle*, préparée pour une thèse au doctorat, réservait plusieurs chapitres de son ouvrage à la *Pucelle*, au moment où nous achevions, par une lecture assidue, de faire une connaissance intime avec l'œuvre capitale de Chapelain. Les proportions de la notice que nous consacrons au chantre de Jeanne d'Arc, exigeraient peut-être que nous fissions une large part à l'analyse et à l'étude de son poème, et nous avons en effet préparé, il y a quelques années, un travail complet sur cet ouvrage si tristement célèbre; mais nous avons constaté que notre étude a beaucoup de rapports communs avec le savant livre de M. Julien Duchesne auquel les couronnes de l'Académie française ont donné une autorité toute particulière. C'est pourquoi, renvoyant les curieux aux précédents travaux, nous ne ferons ici que résumer notre analyse, en sorte qu'on puisse cependant se faire une idée juste et suffisante du poème bafoué par Boileau.

Ecoutons d'abord le poète lui-même nous présenter son œuvre, et n'oublions pas que l'extrait de préface qui va suivre est tiré de la première édition, c'est-à-dire qu'il fut composé avant que les attaques des Érastés et des Du Rivage eussent pu engager l'auteur à modifier son introduction devant le public. Lorsque Chapelain écrivait ces lignes, il était encore dans toute la majesté de sa royauté littéraire incontestée. Nous remarquons même que, si l'ouvrage fut « achevé d'imprimer pour la première fois le 15 décembre 1655 », les lettres patentes pour le privilège sont datées du 3 mars 1643. Or Chapelain commence ainsi sa préface :

Je fay si peu de fondement, pour le bon succès de mon poème, sur l'impatience qu'on a témoigné de sa publication, que je considère un si

<sup>1</sup> Saint-Marc-Girardin. *Souvenirs de Voyages et d'Etudes*. — Amyot, 1853, in-12, II. (250-253.)

grand honneur, comme son plus grand désavantage. Car, sans parler de ceux qui n'ont souhaité de la voir que pour y trouver à redire, il est certain que ceux-là même qui l'ont désiré pour leur divertissement, en auront un plus grand dégoût si les beautés n'y répondent pas à leur attente, que s'ils ne l'eussent point désiré du tout, et que le présent que je leur en fay leur fust une chose nouvelle. Sur quoy je les supplie d'agréer que je leur représente que la bonne opinion qu'ils en peuvent avoir conceüe ne leur a point esté inspirée par moy, et que l'excessive faveur qu'ils m'ont faite ne doit être imputée, ni à mes persuasions ni à mes prières. Ceux qui me connoissent savent que je me connois, et que n'ayant jamais eu de moy que de modestes pensées, je n'en ay aussy jamais dit que ce que j'en ay pensé. Ils savent encore que les louanges anticipées de quelques personnes officieuses n'ont esté souffertes par moy qu'avec beaucoup de peine, et que j'ay toujours appréhendé qu'elles ne s'engageassent à soutenir une réputation plus grande que mes forces ne le peuvent permettre...

J'avoué de n'avoir que bien peu des qualités acquises en un poète héroïque. Je n'ay point cru esgaler ces princes du Parnasse, et bien moins atteindre au but, où ils ont inutilement visé. J'ay apporté seulement à l'exécution de mon projet, *une connoissance assez passable de ce qui y estoit nécessaire*<sup>1</sup>, et une persévérance assez ferme pour ne m'en laisser divertir, ni par les charmes du plaisir, ni par les tentations de la fortune; je n'eus point mesme d'autre pensée, quand je m'attachay à cet ouvrage, que d'occuper innocemment mon loisir, lorsqu'après une vie assez agitée je préféray la tranquillité de la retraite à la turbulence de la cour. *Ce fut plutôt un essay, qu'une résolution déterminée, pour voir si cette espèce de poésie, condamnée comme impossible par nos plus fameux écrivains, estoit une chose véritablement déplorée, et si la théorie, qui ne m'en estoit pas tout à fait inconnue, ne me serviroit point à montrer à mes amis, par mon exemple, que sans avoir une trop grande élévation d'esprit on le pouvoit mettre heureusement en pratique. Surtout je n'avois garde de me persuader qu'un travail que je faisois à l'ombre, dust jamais s'exposer au jour. Ce fut certainement par une aventure inopinée, que ce que je cachois avec tant de soin*

<sup>1</sup> Balzac termine ainsi l'un de ses discours : « ... Le sage et sçavant Monsieur Chapelain sçait ce que j'ignore et ce que la plupart des docteurs ne sçavent pas bien; il pénètre dans la plus noire obscurité des connoissances anciennes; il a le secret des premiers Grecs. S'il vouloit, Monsieur, il nous pourroit rendre les livres de la Poétique que le temps nous a ravis; au moins il ne luy seroit pas difficile de réparer les raynes de celui qui reste : Et s'il a esté dit avec raison qu'Aristote estoit le génie de la Nature, nous pouvons dire aussi justement qu'en cette matière M. Chapelain est le génie d'Aristote.

*vint à la connoissance de l'illustre prince, qui, par sa générosité sans pareille, a trouvé moyen de me faire une nécessité d'un exercice volontaire, et qui a converty, par ses faveurs, en une profession publique, un amusement de cabinet. Voilà de quelle sorte je suis devenu poète; aussi bien sans vanité que sans capacité, d'abord par passe-temps, et ensuite pour ne me noircir pas de la plus lâche des ingratitude....*

Tel étoit, à l'époque de sa plus grande gloire, le modeste langage d'un poète au sujet duquel Tallemant des Réaux lança cette boutade : « Pour moy, je suis espouventé d'un si grand parturient montes. Après cela prenez les Italiens pour maîtres. Allez vous instruire chez ces messieurs ! Patru a raison, qui dit que M. Chapelain n'est sage qu'à l'italienne, c'est-à-dire que la morgue et le flegme font toute sa sagesse ! »

Nous avons dit que Chapelain conçut le plan de son poème vers l'année 1625, à l'époque du grand succès de sa préface de l'*Adone*. Il le médita pendant cinq années entières, puis il écrivit son ouvrage en prose d'un bout à l'autre; ce qui a fait dire à Tallemant : « Et pour l'économie, hélas ! peut-on avoir resvé trente ans pour ne faire que rimer une histoire ! Car tout l'art de cet homme c'est de suivre le gazetier... »<sup>2</sup> Il est certain que Chapelain attachait peu d'importance à la versification, sa préface en fait l'aveu : tout le poème consiste pour lui dans l'heureux choix du sujet, dans l'habile combinaison de la fable, dans l'art d'amener les épisodes : l'invention en un mot est l'œuvre capitale, à peine doit-on s'arrêter au style ; il posera même plus tard cette manière de voir en principe, et dira dans la préface restée manuscrite des douze derniers chants : « Quant aux vers et au langage, ce sont des instruments de si petite considération dans l'épopée, qu'ils ne méritent pas que de si grands juges s'y arrêtent ; on les abandonne à la fureur de la nation grammairienne, sans qu'on l'en estime plus ou moins pour l'approbation qu'ils recevront d'elle ou pour les coups de bec qu'elle leur pourra donner... » Cette façon de con-

<sup>1</sup> Tallemant, II. 488-489. — <sup>2</sup> *Ibid.*

sidérer les choses pourrait mener fort loin, et nous aimons à penser que Chapelain ne la mit en avant que pour sa défense personnelle; car ce qu'on lui reproche le plus, ce qui surtout excita la verve satirique de Boileau, ce fut l'incroyable dureté de quantité de vers de son poème. On attaqua peu l'ordonnance de la fable; mais aucun lecteur ne put supporter longtemps la rudesse décourageante de cette poésie rocailleuse et sans grâce.

Il y a donc deux parts bien distinctes à faire tout d'abord dans l'examen du poème de *la Pucelle*: la fable et le style. Commençons par la fable:

Je chante la Pucelle et la sainte Vaillance  
Qui dans le point fatal où périssait la France,  
Ranimant de son Roy la mourante vertu,  
Releva son État sous l'Anglois abattu.  
Le Ciel se courrouça, l'Enfer emust sa rage,  
Mais par son zèle ardent et son mâle courage,  
Triomphante et martyre, au bucher comme aux fers,  
Elle fléchit les cieux et dompta les enfers<sup>1</sup>.

Tel est l'unique sujet du poème; aussi Chapelain a-t-il appelé son œuvre *la Pucelle, ou la France délivrée*. Nous n'insisterons pas sur les dix longues pages que le poète consacre dans sa préface à se justifier, selon Aristote, d'avoir chanté une héroïne et non pas un héros. Si Voltaire a blâmé le choix du sujet de *la Pucelle*, parce qu'il ne le croyait pas susceptible d'être traité sérieusement, on peut reprocher à l'auteur des infâmes pasquinades de son ignoble parodie de n'être pas complètement désintéressé dans la matière; pour nous, comme pour M. Saint-Marc Girardin, le sujet de *la Pucelle* est éminemment digne de l'épopée; bien plus, il ne le cède en rien à celui de *la Henriade*. L'admiration irréfutable de La Harpe pour Voltaire lui fait dire que le poème de Chapelain « ne trouve point l'imagination déjà prévenue pour son héros...; qu'une époque si récente et le lieu de la scène si voisin ne permettent guère des fictions... » La

<sup>1</sup> Chapelain. *La Pucelle*, édit. 1656, in-12, p. 1.

<sup>2</sup> La Harpe. *Cours de littérature*. Édit. stéréotype. IV. 265.

Ligne est-elle donc de date plus ancienne? Nous demandons humblement pardon au célèbre critique de notre témérité, mais nous récusons absolument sur ce point son jugement, aussi bien que celui de M. Sainte-Beuve, lorsqu'il dit que *la Pucelle* de Chapelain devait fatalement appeler *la Pucelle* de Voltaire<sup>1</sup>.

Les maîtres les plus autorisés de la critique moderne s'accordent à reconnaître que nulle époque de nos annales n'était plus favorable à l'épopée. L'histoire de Jeanne d'Arc est un sujet qui se prête admirablement au merveilleux, et ce merveilleux, dit excellemment M. Saint-Marc Girardin, n'a rien qui ressemble au merveilleux ordinaire: il est gracieux et touchant, car l'héroïne est une fille douce et timide avant son inspiration, hardie et fière pendant sa mission, noble et résignée dans sa captivité et dans son martyre; il est de plus national et populaire, car c'est une simple fille du peuple et non une fière châtelaine, qui prend en main la cause de la France, délivre le pays de l'oppression anglaise et prépare la grande œuvre de l'unité nationale; enfin, par la nature même de l'héroïne, il se rattache aux plus anciennes traditions des poésies germaniques, et Jeanne d'Arc, dernière héritière des Amazones, des Clorinde, des Brunehaut, des Alvida, vient en quelque sorte clore la liste de toutes ces femmes guerrières qu'on voit briller dans les romans de chevalerie. Le sujet est donc grand et merveilleux de tous les côtés, ajoute l'éminent professeur; il est vraiment épique<sup>2</sup>.

Il est vrai qu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique n'était pas éclairée comme elle l'est maintenant par les beaux travaux de Wallon et des Beaugard, sur la noble et touchante figure de la sainte libératrice: à peine mentionnée ou même très-défigurée par les historiens du siècle précédent et les fades tragédies galantes dont elle avait été l'objet sous le règne de Louis XIII, Jeanne d'Arc n'existait pas comme personnage historique, mais comme une bergère digne des romans de

<sup>1</sup> Sainte-Beuve. *Port-Royal*, II, 400.

<sup>2</sup> Saint-Marc Girardin. *Souvenirs de Voyages et d'Études*, II, 241-242-250.

*Polexandre et de l'Astrée*, et Chapelain, dont le sens droit et sûr avait découvert, contre l'opinion reçue, la vérité obscurcie par l'ignorance ou les préventions, dut se livrer dans sa préface à de longs développements, pour démontrer à ses lecteurs que Jeanne est une personne vraie et que les prodiges de sa vie ne sont pas contestables. Aussi M. Julien Duchesne qui, frappé d'une telle sûreté de jugement, retrace à grand renfort d'érudition l'histoire de cette erreur du XVII<sup>e</sup> siècle que le nôtre répare chaque jour, laisse-t-il échapper une déclaration que nous recueillerons précieusement : « Si maintenant Chapelain vient à présenter les faits, les mœurs, les personnages du XV<sup>e</sup> siècle, comme on les voyait de son temps, la raison ne commandera-t-elle point quelque indulgence pour des travestissements aujourd'hui ridicules ? Et s'il arrive qu'il atténue les erreurs de son époque ; si notamment il restitue les traits principaux de son héroïne ; si, animé d'une patriotique admiration pour la Pucelle, il s'élève jusqu'à des beautés qu'on ne pouvait attendre d'un faible génie, ne serons-nous pas heureux de rendre enfin justice à ce travailleur judicieux et clairvoyant ? »<sup>2</sup>

Or Chapelain nous présente admirablement le caractère de Jeanne d'Arc, qui, d'un bout du poème à l'autre, garde l'enthousiasme religieux de son inspiration, s'élançant tantôt au combat, tantôt au martyre, « toujours grande, soit par le courage, soit par la résignation, sans cependant être monotone, ce qui, en littérature, est le défaut des caractères vertueux... Toutes les fois qu'elle est en scène, le récit intéresse et émeut, et cela sans emprunter le secours des passions humaines. » Car, rompant ici avec la tradition de l'école des poètes et des romanciers contemporains, Chapelain, grâce au saint respect qu'il a pour son héroïne, n'a pas commis la faute d'animer Jeanne de la moindre passion, sinon celle de sa mission divine, et M. Saint-Marc Girardin, dont nous venons de citer les paroles, aime à faire ressortir ce mérite, qu'il appelle presque une vertu.

A voir Jeanne attribuer toujours à Dieu ses victoires, conser-

<sup>2</sup> Julien Duchesne. *Histoire des poèmes épiques français au XVII<sup>e</sup> siècle*, p. 176.

ver inébranlable son humilité pleine d'ardeur et de confiance, aimer même les adversités parce qu'elles lui viennent de Dieu, comprendre et accepter sincèrement, après sa mission de guerrière, sa mission de martyr, on sent, dit encore l'éminent critique, que Chapelain croit fermement à la vocation de la Pucelle ; à entendre les beaux vers qu'a su trouver sur elle ce poète tant bafoué, il est évident que la foi a passé par là, car il n'y a qu'elle qui ait pu élever à cette hauteur d'inspiration sa faiblesse naturelle<sup>1</sup>.

Exaltez moins, dit-elle, une simple bergère !...  
Je n'agis point par moi, qui ne suis que faiblesse :  
J'agis par l'Éternel ; c'est lui qui par mon bras  
Apporte aux uns la vie, aux autres le trépas !

Telle est la note dominante et parfaitement soutenue de l'ouvrage. Ceci posé, entrons dans le cœur de l'action.

Au début du poème, Orléans, assiégée par Bedford et défendue par Dunois, se trouve réduite à la dernière extrémité, et Dunois, pour ne pas se rendre, projette d'incendier la ville, lorsque Charles VII, averti du péril par un messenger qui a pu parvenir à sa cour de Chinon, s'adresse au ciel pour obtenir le salut de la France. Dieu, sur les instances de la Vierge, se laisse fléchir à cette ardente prière, et sur le champ envoie un ange à la bergère de Vaucouleurs, pour lui annoncer sa mission providentielle. Jeanne part aussitôt, arrive à Chinon, reconnaît Charles au milieu de sa cour, se fait remettre le commandement de l'armée (chant I<sup>er</sup>) ; puis, après avoir envoyé à Bedford une sommation qu'il brûle insolemment, elle part pour Orléans, pénètre dans la ville en battant les Anglais, et sauve miraculeusement un convoi de grains qui remontait la Loire. Le ciel « rend tous les François amoureux d'elle », et Dunois, qui avait jadis donné sa foi à Marie de Bourgogne, la nièce de Philippe, aujourd'hui allié des Anglais, voue à Jeanne un amour pur et un dévouement éternel (chant II). Puis une bataille de deux jours, dans laquelle interviennent les anges, les démons, la

<sup>1</sup> Saint-Marc Girardin. *Souvenirs*, etc., II, 240-256, *passim*.

terreur et mille artifices surnaturels, achève la déroute des Anglais et dégage complètement la ville (chant III).

Au IV<sup>e</sup> chant, la note amoureuse fait place aux clameurs de la guerre, et nous remarquerons en passant que la versification y est beaucoup moins dure que dans tout le reste du poème; si les autres chants lui ressemblaient, Boileau n'eût sans doute pas accablé le poète. Chapelain, qui, dans sa préface, prétend marcher autant que possible sur les traces de Virgile, s'est ici inspiré du IV<sup>e</sup> livre de l'*Énéide*, et Didon se trouve remplacée par Marie de Bourgogne. La douce amante de Dunois, retirée dans le palais de Fontainebleau, a conçu quelque espoir à la nouvelle de la délivrance d'Orléans; mais cet espoir se change en douleur amère lorsqu'elle apprend l'amour de Dunois pour Jeanne. Après une longue imprécation,

A ses pleurs retenus elle lasche la bonde<sup>1</sup>,

puis le doute fait place au découragement, et sa confidente Yolande part, déguisée en homme, pour connaître les vrais sentiments de l'infidèle. Les reproches d'Yolande sont sur le point de toucher le cœur de Dunois, lorsque la Pucelle paraît; par ses accents guerriers, elle change le cours des réflexions de l'amoureux, et pour le distraire, l'entraîne au siège de Jergeau, qu'on emporte après le miracle éclatant d'un mur entier, qui, renversé sur Jeanne, ne lui fait aucun mal.

A propos de ce siège de Jergeau, qu'on nous permette de citer une curieuse remarque de Bussy-Rabutin. L'auteur de *la Pucelle* se piquait fort « d'entendre la guerre »; il étalait avec complaisance son érudition en fait de courtines, de demi-lunes, de lignes de batailles, de coups d'estoc et de machines de toute espèce. Il aimait à rappeler que le grand Condé l'avait un jour appelé « le colonel Chapelain »<sup>2</sup>. Or, remarque Bussy, « Chapelain, écrivant le siège de Jergeau dans son poème de *la Pucelle*, dit que les « François le faisoient avec tant de diligence qu'ils travailloient aux retranchements pendant la nuit :

<sup>1</sup> *La Pucelle*, chant IV, p. 108.

<sup>2</sup> *Lettre de Charpentier à Bussy*, V. *Corresp. de Bussy*, VI, 128.

« Même pendant la nuit l'ouvrage continue.

« Un homme de guerre auroit dit même pendant le jour. Ainsi l'esprit et le savoir ne suffisent pas pour bien parler de la guerre, il faut encore y avoir été<sup>1</sup>... »

Cependant le traître Amaury, jusque-là tout-puissant sur le cœur de Charles VII, se sent dévoré d'une noire jalousie en voyant le crédit de la Pucelle détrôner le sien près du roi. Il s' imagine qu'en rappelant Agnès Sorel, autrefois éloignée par ses soins, il pourra recouvrer son influence: et Roger, frère d'Agnès, descend la Loire par son ordre pour aller chercher l'ancienne maîtresse du roi. Mais, pendant les préparatifs d'Agnès, Jeanne qui poursuit avec une persévérance indomptable sa mission providentielle, organise les armées, enlève Melun, fait capituler Beaugency, poursuit vers Janville l'armée de secours de Talbot, la rencontre et la met en déroute (chant V); aussi lorsque, de retour à Melun où s'est transportée la cour de Charles VII, elle se trouve en présence d'Agnès, qui menace de reprendre son ancienne faveur, rancône-t-elle facilement par quelques paroles énergiques le faible Charles à son devoir. Agnès, furieuse, s'enfuit à la cour de Philippe de Bourgogne, et Jeanne distrait le roi en lui montrant les canons pris sur l'ennemi.

C'est la clef qui par force ouvre toute cité<sup>2</sup>.

Puis elle entraîne Charles sur la route de Reims, rétablit la discipline dans l'armée, déjoue les manœuvres et les trahisons d'Amaury au passage d'Auxerre, fait capituler Troyes par la ruse, et ne prend de repos que lorsque l'armée tout entière campe sous les murs de Reims (chant VI).

Pendant ce temps, Agnès arrive à Fontainebleau, et, pour se venger des dédains de Charles, elle offre son amour et son bras à Philippe de Bourgogne, lui rappelle le meurtre de son père et le fait consentir, malgré son aversion pour Bedford, à se joindre de nouveau aux Anglais pour accabler l'armée française. La douce et sympathique Marie quitte Fontainebleau, ne voulant

<sup>1</sup> *Corresp. de Bussy*, VI, 590-591. — <sup>2</sup> *La Pucelle*, chant VI, p. 187.

pas rester sous le même toit que l'intrigante coquette, et se réfugie dans Paris, pendant que Roger se fait dans l'intérieur du palais de Fontainebleau le *cicerone* de deux prélats de passage, amenés là sans qu'on en puisse savoir le motif, et leur développe une histoire de France complète en leur expliquant le sujet des superbes tapisseries qui décorent les murailles (chant VII).

La première partie du chant VIII<sup>e</sup> est consacrée aux magnificences du sacre de Charles VII à Reims. Le poète en décrit avec détail toute la cérémonie, puis sa prétention d'imiter partout Virgile lui fait imaginer un épisode analogue à la descente d'Énée aux enfers. Le sacre est à peine achevé, qu'on apprend la marche de Bedford sur Reims. Charles effrayé se prend à douter de la Pucelle et veut consulter les voix mystérieuses qui l'inspirent. Jeanne obtient du ciel la permission de faire parler ses voix, et Charles se rend avec Dunois et Clermont à la grotte de Maraïphe, où, après une neuvaine passée en prières, des voix prophétiques lui annoncent la mort de Jeanne, la déroute des Anglais et lui déroulent toutes ses gloires, toutes ses défaillances et celles de ses successeurs jusqu'au règne de Louis XIV. On comprend sans peine que Chapelain profite de l'occasion de ces prophéties pour faire un éloge pompeux de Louis XIII, de Louis XIV... et surtout de la maison de Dunois et du duc de Longueville, son bienfaiteur (chant VIII).

Mais le faible Charles oublie bientôt ses promesses magnifiques. Amaury et son père, pour perdre Jeanne dans son esprit, lui persuadent que toutes les merveilles accomplies ne sont que des artifices, du démon, et lui reprochent d'avoir forcé Agnès à se jeter dans les bras de Philippe, qui s'est ensuite livré corps et âme à Bedford. De son côté, le démon, furieux de voir la Pucelle toujours victorieuse, vole lui-même sur la terre, rappelle la *terreur*, qui, glissée dans l'armée anglaise, avait forcé Bedford à battre en retraite sur Paris, et la jette sur l'armée française. Jeanne épuise toute son éloquence pour ramener les soldats égarés (chant IX), et le roi tient un conseil de guerre pour savoir

si l'on continuera la poursuite. Après un débat orageux, la Pucelle, qui n'a pas craint de dire au roi :

Charles, ah ! d'où vous vient ce mouvement étrange,  
Qui d'instant en instant vous change et vous rechange ?  
Serès-vous donc toujours le jouet d'un pipeur ?  
Attendez-vous d'agir que Gillon n'ait plus peur ? . . . .<sup>1</sup>

entraîne le conseil, rend la confiance à l'armée, et l'on arrive sous les murs de Paris, qu'on somme de se rendre: le héraut ayant été massacré, toute l'armée se précipite sur les faubourgs, qu'Amaury incendie sans pitié et l'on y fait un carnage épouvantable: puis la nuit arrive et l'on se prépare à l'assaut (chant X).

Le XI<sup>e</sup> chant tout entier est consacré au siège de Paris, pendant lequel Dunois, entraîné par trop d'ardeur, est fait prisonnier au dedans du rempart. Trois assauts successifs à la brèche n'ayant pas eu de succès, Jeanne s'élançait à la tête des siens, et dans un combat corps à corps avec Talbot, elle est blessée grièvement en terrassant son adversaire, qui roule avec elle au fond du fossé. Elle se pansé à la rivière, et retourne à la brèche, qui est emportée miraculeusement, mais au moment où l'étendard de France flotte sur les murs de Paris, la retraite sonne du camp et les troupes se retirent en criant trahison (chant XI). C'est qu'un démon, pendant le combat de Jeanne et de Talbot, a poussé contre Amaury un dard que la Pucelle envoyait à son adversaire: Amaury a été tué sur le coup, et l'esprit déchu a persuadé à Gillon, quand il a reçu le corps inanimé de son fils, que Jeanne l'a tué de sa main. Croyant à une trahison de Jeanne, Charles a fait sonner la retraite et banni la Pucelle. Un coup de tonnerre effrayant manifeste la colère du Très-Haut contre l'injustice du prince; le camp tout entier reconnaît la voix de Dieu, se révolte et abandonne le roi; puis, triste et résignée, Jeanne se retire avec son frère Rodolphe dans la forêt de Compiègne, pour y vivre dans les pleurs et la solitude; mais l'approche de l'armée de Philippe la force à se réfugier dans la ville et les habitants la supplient de se mettre à la tête de la

<sup>1</sup> *La Pucelle*, chant. X, p. 316.

défense de leur cité: elle finit par y consentir, malgré sa répugnance, car elle a reconnu que le secours d'en haut ne l'assiste plus; et dans une sortie elle est prise par les Anglais, qui la mènent à Rouen (chant XII).

Tel est le résumé succinct des douze chants imprimés de *la Pucelle*; les douze autres n'ont jamais vu le jour, mais ils sont conservés à la Bibliothèque Nationale, d'où sans doute ils ne sortiront point. Du reste, l'action, moins serrée désormais, laisse respirer et même dormir, dit M. Guizot, qui en a donné une bonne analyse, les personnages que la première moitié du poème a si constamment tenus en haleine. La Pucelle, enfermée dans sa prison, y demeure tranquille, sans qu'on nous parle d'elle. Dunois, échangé par les soins de Bedford, qui cherche à l'éloigner de Marie à laquelle il voudrait faire épouser son fils Édouard, demeure oisif dans un camp où l'on ne se bat plus, et qu'Agnès, redevenue le premier personnage de la cour et du poème, n'occupe désormais que d'amour et de divertissements. Édouard, fraîchement arrivé de Londres, et qui par un hasard singulier ressemble trait pour trait à Rodolphe, frère de la Pucelle, se présente à Charles sous son nom et obtient la confiance du roi, qu'il gouverne en se servant d'Agnès. Il le trahit, déjoue tous ses projets, et finit par vouloir l'empoisonner. Mais c'est Agnès qui mange la pomme fatale et qui meurt: après quoi Charles, qui a d'abord voulu mourir avec elle, se console subitement, selon sa coutume, aidé par les conseils d'un ange, qui l'engage à faire pénitence de cet amour. De son côté, le démon a enfin déterminé les Anglais à faire périr la Pucelle, que Bedford voulait conserver comme otage de la sûreté de son fils. Jeanne monte au bûcher, puis Rodolphe, effectivement échappé de sa prison, vient à la cour de Charles réclamer son nom, appeler en duel et tuer le traître Édouard. Dunois achève de chasser les Anglais,

Et le combat finit, faute de combattants <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. Guizot, *Cornille et son temps* (335-337).

La critique, en général, s'est montrée fort douce à l'égard de cette action sage, raisonnable, assez bien conduite, et qui, loin de présenter les romanesques extravagances qu'on rencontre dans les nombreux poèmes de l'époque, offre au contraire un plan nettement tracé, des caractères soutenus, une grande unité de conception, car tout se rapporte directement à Jeanne, et une clairvoyance historique remarquable. Aussi Boileau, comprenant fort bien qu'elle offrait peu de prise à la satire, a jugé prudent de la passer sous silence, et dans ses passages les plus mordants, il ne s'attaque jamais qu'aux vers de Chapelain. L'abbé Goujet, plus impartial, rapporte d'abord un article fort dur du *Mercur de Trévoux* (février 1708), où l'on prétend que Chapelain était « un de ces esprits froids et pesans dans qui le flegme domine, et qui, destitués de ce beau feu d'imagination si nécessaire en tout genre de poésie, font sentir dans leurs productions tout le travail qu'elles ont coûté ». Puis il ajoute :

J'avouerois que tout cela est vrai, pourvu qu'on ne dise pas que le poème de *la Pucelle* soit absolument destitué de toute beauté; que l'on convienne que cet ouvrage dont le sujet et le plan sont également beaux, seroit peut-être aujourd'hui le premier de nos poèmes épiques, si Chapelain l'eût versifié dans le goût de son ode au cardinal de Richelieu, et qu'il se fût un peu moins occupé du soin d'étaler les connoissances qu'il avoit acquises en tout genre <sup>1</sup>...

La Harpe lui-même a rendu justice, sous ce point de vue, à l'auteur de *la Pucelle*. Chapelain, dit-il, a plus de jugement que Scudéry, et la marche de son poème pouvait avoir quelque intérêt s'il avait su écrire <sup>2</sup>. Enfin, M. Th. Gautier, après une charge à fond contre le style de Chapelain, s'écrie, désespéré: « Ce qu'il y a de pis, c'est qu'au fond son ouvrage est très-raisonnable, très-bien conduit, très-bien charpenté, comme on dit maintenant, et qu'il aurait pu être un véritable poème s'il eût été versifié par un autre que lui... <sup>3</sup> » On le voit, c'est tou-

<sup>1</sup> Goujet, *Bibl. franç.* XVII. 384-385.

<sup>2</sup> La Harpe, *Cours de litt.* IV. 265.

<sup>3</sup> Th. Gautier, *Les Grottesques*, p. 269.

jours le même jugement porté par la critique, de siècle en siècle, avec des termes fort peu différents, et nous devons en conclure que la France posséderait enfin quelque jour son poème national si vainement attendu, si un poète pouvait se rencontrer, au vers souple, fier et largement frappé, qui, s'inspirant du plan dressé par Chapelain et retranchant certains détails inutiles, voulût consacrer sa muse à reprendre l'œuvre ébauchée.

Surtout, il lui faudrait éviter de tomber dans la monotonie en ramenant sans cesse les mêmes idées et les mêmes détails. On sent trop que Chapelain, après avoir écrit méthodiquement le programme et le plan de chacun de ses livres, l'a mis en vers isolément, sans se préoccuper de l'effet général. Les batailles sont toutes les mêmes batailles, les discours sont tous les mêmes discours, et les descriptions ou les comparaisons méthodiques et minutieuses sont plutôt des hors-d'œuvre que des moyens de lier l'action; tout arrive froidement à sa place, et c'est en vain que l'on cherche ou l'enthousiasme ou l'inspiration. Une seule qualité résulte de cette manière de procéder: c'est que tous les caractères se soutiennent invariablement sans dévier un seul instant de la ligne tracée. La Pucelle, toujours inspirée, toujours sur la brèche pour combattre l'Anglais ou pour relever les courages abattus, semble une incarnation de l'assistance divine, qui jamais n'abandonne l'homme de foi, même dans ses faiblesses; Dunois, chevalier sans peur et sans reproche, toujours au premier rang dans le danger, n'écoute dans le conseil que la voix du devoir, et marche droit son chemin dans les sentiers de l'honneur; Charles, faible et irrésolu, se laissant aller à tous les vents de la colère, de l'amour, du courage, de la peur ou de la générosité, passant brusquement du découragement à la confiance, de la majesté impatiente à la soumission la plus complète, de la passion à l'indifférence; enfin, Philippe, Agnès, Gillon, Amaury, types bien distincts, physionomies très-nettes, toujours ressemblantes au portrait que le poète en avait d'abord esquissé... Cela nous a fait réfléchir sérieusement sur une page

de la préface de Chapelain, à laquelle M. Guizot ne juge pas à propos de s'arrêter, et que les autres critiques ont en partie citée, mais sans vouloir la prendre au sérieux, la considérant comme ajoutée pour la forme et après coup:

D'ailleurs, dit Chapelain, bien que j'aye fait prendre à la *Pucelle* une part fort considérable en ce succès (celui de la délivrance du pays), je ne l'ay pas tant regardée, comme le principal héros du poème, qui à proprement parler est le *comte de Dunois*, que comme l'*intelligence* qui l'assiste efficacement dans l'entreprise qu'il s'étoit proposée, de délivrer la France de la tyrannie des Anglais. Je ne l'ay bien regardée que comme la *Pallas* de mon *Ulysse*, ou pour m'expliquer plus chrétiennement, que comme la *Grâce*, dont il plut à Dieu d'armer et fortifier le bras qui soustenoit l'Etat, et sans laquelle tous ses efforts auroient esté inutiles, à quelque degré de valeur qu'il eust seeu les porter.

Mais pour faire voir plus clairement que je n'ay point eu d'autre visée, je leveray ici le voile dont ce mystère est couvert, et je montreray en peu de paroles, qu'afin de réduire l'action à l'universel, suyvnt les préceptes, et de ne la priver pas du sens allégorique, par lequel la poésie est faite l'un des principaux instruments de l'architectonique, je disposay toute sa matière de telle sorte, que la France devoit représenter l'*âme de l'homme* en guerre avec elle-même et travaillée par les plus violentes des émotions; le roy Charles, la *Volonté*, maltresse absolue, et portée au bien par sa nature, mais facile à porter au mal sous l'apparence du bien; l'Anglois et le Bourguignon, sujets et ennemis de Charles, les *divers transports de l'Appétit irascible*, qui altèrent l'empire légitime de la *Volonté*; Amaury et Agnès, l'un favory, l'autre amante du prince, les *divers mouvements de l'Appétit concupiscible*, qui corrompent l'innocence de la *Volonté* par leurs inductions et par leurs charmes; le comte de Dunois, parent du Roy, inséparable de ses intérêts et champion de sa pucelle, la *Vertu* qui a ses racines dans la *Volonté*, qui maintient les semences de justice qui sont en elle, et qui combat toujours pour l'affranchir de la tyrannie des passions; Tanneguy, chef du Conseil de Charles, l'*Entendement* qui éclaire la *volonté* aveugle; et la *Pucelle* qui vient assister le monarque contre le Bourguignon et l'Anglois, et qui le délivre d'Agnès et d'Amaury, la *Grâce divine*, qui dans l'embarras ou dans l'abattement de toutes les puissances de l'âme, vient raffermir la *Volonté*, soutenir l'*Entendement*, s'y joindre à la *Vertu*, et par un effort victorieux assujettissant à la *Volonté* l'*Appétit irascible* et *concupiscible* qui la trompent et l'ammolissent, produire cette paix intérieure et cette parfaite



tranquillité, en quoy toutes les opinions conviennent que consiste le souverain bien<sup>1</sup>... »

On trouvera tout simple, dit La Harpe, après avoir cité une partie de ce passage, qu'il n'y ait pas beaucoup de poésie dans une tête remplie de ce galimatias métaphysique; et dans le fait, ce n'était qu'un tribut payé après coup à la mode généralement reçue d'affecter une érudition scolastique; car le Tasse lui-même donna une explication à peu près semblable dans sa *Jérusalem délivrée*, qui n'en est pas moins un ouvrage admirable; mais on sait qu'il ne prit ce parti que pour répondre aux critiques qui avaient blâmé ses fictions et pour les rendre respectables sous le voile de l'allégorie morale et religieuse qui semblait alors devoir tout consacrer<sup>2</sup>.

De son côté, M. Guizot affirme que Chapelain avait trop de bon sens pour qu'on suppose, malgré ce qu'il en dit, que ces belles inventions avaient été réellement l'objet de son travail<sup>3</sup>... Mais ne serait-ce pas précisément à ces « belles inventions » qu'il convient d'attribuer les caractères nettement déterminés, toujours suivis et franchement originaux de tous les personnages du poème? Charles ne se départ jamais de sa versatilité, Dunois de sa loyauté intrépide et chevaleresque, Jeanne de sa mission inspirée, Amaury de sa jalousie inquiète et menaçante..., etc... Nous accorderons volontiers que la France, représentant l'âme de l'homme, a pu être imaginée après coup, mais toutes les autres allégories ont été scrupuleusement suivies dans toute la marche du poème, qui porte l'empreinte très-accusée de ces reliefs précis, qu'un travail mûr et réfléchi avait d'abord détachés. C'est un mérite dont il faut tenir grand compte à Chapelain, plus propre, avec son talent méthodique et correct, à tracer des esquisses franches d'allure et de burin, qu'à les orner de toutes les grâces et de toutes les ressources de l'art.

<sup>1</sup> Chapelain. Préface de *la Pucelle*.

<sup>2</sup> La Harpe. *Cours de littérature*. Edit. stéréotype, IV, 268.

<sup>3</sup> Guizot. *Cornéille et son temps*, p. 338.

(La suite à la prochaine livraison.)

RENÉ KERVILER.

## NOTICES ET COMPTES RENDUS

Les Ouvrages du professeur J.-B. Fonssagrives, ancien médecin de la marine, à Brest, sur l'Hygiène domestique et civile.

*Entretiens familiers sur l'hygiène*, 5<sup>o</sup> édition 1870, in-18. — *Le Rôle des mères dans l'éducation des enfants*, ou ce qu'elles doivent savoir pour seconder le médecin, 2<sup>e</sup> édition, 1868, in-18. — *L'Éducation physique des filles*, ou avis aux mères sur l'art de diriger leur santé et leur développement, 2<sup>e</sup> édition, 1870, in-18. — *L'Éducation physique des garçons*, ou avis aux pères et aux instituteurs, sur l'art de diriger leur santé et leur développement, 1870, in-18. — *Livrets maternels* pour prendre des notes sur la santé des enfants, 1869, 2 broch. séparées, une pour chaque sexe. — *La Vaccine devant les familles*, 1871, br. in-18. — *La Maison*, étude d'hygiène et de bien-être domestiques, 1871, in-18. — *Hygiène et assainissement des villes*, 1874, in-8<sup>o</sup>. — *Dictionnaire de la santé*, ou répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles. Paris, Ch. Delagrave, 1875, grand in-8<sup>o</sup> à deux colonnes, se publiant en livraisons mensuelles de 5 feuilles (80 p.), au prix de 1 fr. 50. (Quatre livraisons ont paru.)

Voilà une série d'ouvrages éminemment utiles, que toute famille devrait lire et consulter chaque jour, car c'est à proprement parler sa bibliothèque intime. Un grand nombre de nos lecteurs connaissent certainement quelques-uns de ces excellents livres de vulgarisation, dont les éditions répétées attestent la faveur près du public; mais il importe de donner ici une idée d'ensemble sur l'œuvre du savant professeur d'hygiène de la faculté de médecine de Montpellier, l'un des plus vigoureux soutiens de la doctrine antimatérialiste. M. le docteur Fonssagrives est à bien peu de chose près notre compatriote: sa famille est originaire de Rochefort et s'est fixée à Brest; lui-même, Breton de cœur, a passé la plus grande partie de sa carrière active dans ce port militaire et il est entré, en se mariant à Vannes, dans une vieille famille armoricaine qui compte parmi

ses membres un de nos amis et collaborateurs : il mérite donc à tous égards que nous lui consacrons quelques lignes, et nous lui offrons d'autant plus volontiers cet hommage, que nous avons la conviction de rendre par la même occasion un signalé service à nos lecteurs, en les engageant à se bien pénétrer des sages avis et des judicieux conseils contenus dans ces traités sans prétention, où la science la plus sûre revêt la forme de la plus aimable et de la plus paternelle causerie.

Poursuivant depuis plusieurs années, avec une ardeur infatigable, le but qu'il s'est proposé, d'éclairer à tout prix les parents sur les pratiques vicieuses de l'éducation physique, l'éminent professeur spiritualiste est bien près d'arriver à l'achèvement du monument considérable qu'il élève à l'hygiène domestique : il en a du moins nettement indiqué déjà la physionomie, et le succès de ses premiers travaux doit l'encourager à poursuivre sans relâche et à terminer la série de ses utiles et patriotiques conseils. Après avoir exposé d'une manière générale, dans un discours d'ouverture prononcé en 1867, ses idées sur « la régénération physique de l'espèce humaine par l'hygiène de la famille », l'auteur, déjà bien connu, du *Traité d'hygiène navale*, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et de l'*Hygiène alimentaire des malades, des convalescents et des valétudinaires*, commença son œuvre sur la famille en étudiant d'abord les premières années de l'enfance. Son livre sur *le Rôle des mères dans les maladies des enfants* rencontra immédiatement la plus grande faveur près de tous les critiques, et, ce qui vaut mieux encore, près de tous les lecteurs, puisqu'il a dépassé déjà cinq éditions. Ce livre devrait être en effet entre les mains de toutes les mères : écrit avec cœur, méthode et clarté, et, ce qui ne gêne rien, avec élégance, il contient pour elles les conseils les plus pratiques et surtout un très grand nombre de précieuses indications hygiéniques. Ces qualités du reste peuvent s'appliquer à tous les ouvrages du professeur Fonsagrives que nous avons cités plus haut. On n'y rencontre point la science pédantesque ni la sévérité doctorale. Divisés en entretiens, dont la lecture est pleine d'intérêt et qui renferment une foule d'observations piquantes prises sur le vif (ceux qui con-

naissent l'excellent docteur pourront en effet y retrouver souvent des scènes délicates, retracées d'après sa propre famille), ces traités sont de véritables causeries à la forme attrayante et dans lesquelles on s'instruit presque sans s'en apercevoir. Chaque volume est terminé par un choix de pensées souvent originales, toujours justes et bien choisies, extraites des principaux auteurs sur le sujet traité. On y rencontre Franklin à côté de Ménage ou de Plutarque, Montaigne à côté de Bossuet ou de Mirabeau, et de petites étoiles indiquent la plume facile et exercée de l'auteur lui-même, dont le talent souple et varié sait se plier à toutes les exigences de tous les styles. N'a-t-il pas, un jour de délassement, publié sous le pseudonyme d'Eugène Muller, un charmant volume de fables, intitulé : *Le Fabuliste de la famille* (Paris, Victor Masson, in-18), dont la saine morale et les allusions délicates sont le digne complément de ses autres ouvrages : l'hygiène morale à côté de l'hygiène physique. Voici quelques maximes et pensées choisies au hasard au milieu de toutes celles que nous citons tout à l'heure ; cela donnera la note philosophique de l'œuvre :

— « Nous nous sommes fait une vie courte ; nous ne l'avons pas reçue telle. — Les petits coups font tomber de grands chênes. — Tous les animaux connaissent ce qui leur est salutaire, excepté l'homme. — Simplifier sa vie est un grand art. — La meilleure médecine est de ne pas avoir besoin de médicaments. — Il n'y a pas de journée indifférente pour la santé ; elle lui apporte ou lui enlève quelque chose. — Mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie. — Les santés, comme les ménages, comme les empires, s'en vont par les petites dépenses inutiles et journalières. — Les préjugés sont les moisissures de l'esprit : on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas. — Il en est d'une habitude, si elle est invétérée, comme du trait d'Epaminondas : quand on l'arrache brusquement, la santé s'en va avec elle. — Dis-moi ce que tu habites, je te dirai ce que tu es. — L'animal se tapit, le sauvage

s'abrite, l'homme se loge. — Comme on fait son atmosphère, on respire. » — Etc., etc...

Tous ces aphorismes se gravent nettement dans la mémoire et résument admirablement les conseils de chaque livre. Nous signalerons spécialement à l'attention des mères de famille, dans la série des traités que leur offre le docteur Fonssagrives, le *Livret maternel*, sorte de journal dans lequel se trouvent indiqués tous les accidents, de quelque nature qu'ils soient, de l'éducation physique des enfants, et que la mère doit annoter elle-même sur des feuillets laissés à sa disposition avec des signes et des remarques qui ne lui permettent pas de se tromper : mine de renseignements extrêmement précieux pour le nouveau médecin de la famille, lorsqu'on change de résidence, et qui peut, en certains cas, faciliter singulièrement le diagnostic de certaines maladies, en précisant des souvenirs éloignés qui, la plupart du temps, échappent à la mémoire ou n'y demeurent que très-imparfaits.

Veut-on avoir une idée nette de la méthode de l'auteur, voici la table des chapitres de l'un de ses derniers livres, intitulé *la Maison* ; il n'est rien de tel qu'une table pour faire saisir immédiatement l'ensemble d'un ouvrage : — La maison dans le temps et dans l'espace. — Le choix d'une résidence. — Le nid et la tanière. — Distribution, communication. — Humidité et méphitisme domestiques. — Assainissement de la maison. — Le soleil et la lampe. — Chauffage et réfrigération. — Les importunités domestiques, etc... — Rien n'est oublié, tout est à sa place, et lorsqu'on a lu ce livre au style sympathique, on se demande vraiment comment la grande majorité des habitants des villes ne sacrifient pas une grande partie du luxe intérieur de leurs appartements à la salubrité de leur installation générale. Le velours et la soie, a dit Franklin, éteignent le feu de la cuisine, et le docteur Fonssagrives ajoute : « Il y a deux sortes d'asphyxies : les unes tragiques, qui suspendent brusquement la vie ; les autres lentes, dont on ne se défie pas et qui tuent à coup sûr. Les dernières ont une cause unique : un mauvais logement. »

Et si du particulier on passe au général, quel autre danger pour la santé dans une ville mal aménagée ! Dans son traité sur *l'Hygiène et l'assainissement des villes*, M. le docteur Fonssagrives a rapproché dans un cadre méthodique tous les matériaux épars çà et là, sur ce sujet, dans une foule de recueils scientifiques ou de publications fort disparates : c'est un véritable corps de doctrine, par lequel l'éminent professeur espère appeler sur une partie aussi essentielle de l'hygiène publique, l'intérêt des municipalités et les recherches des médecins, « provoquer des réformes utiles et préparer quelque chose de meilleur ». Ici, la méthode a dû nécessairement être différente de celle qu'il avait employée dans ses autres ouvrages. Il avait cherché jusqu'alors à vulgariser l'hygiène, pensant que, dans l'état d'abandon où se trouve cet art si utile, il y avait quelque chose de plus pressé que de lui consacrer des ouvrages techniques faits seulement pour les initiés, et qu'il fallait au plus tôt en répandre le goût dans le public, et préparer ainsi un terrain pour ses applications pratiques. Il avait donc parlé simplement aux familles, les adjurant, au nom de leurs intérêts les plus chers, qui se confondent avec ceux du pays, d'inaugurer dans l'éducation de leurs enfants ces pratiques salubres qui préparent des hommes robustes et des mères saines et fécondes. Il parle ici à ceux qui administrent la fortune communale, et, les éclairant sur la nécessité de moins sacrifier d'argent à ce qui se voit, et d'en réserver davantage pour ce qui fait vivre, il cherche à accroître en eux le sentiment de leur responsabilité, au point de vue de la salubrité publique.

Mais si dans ses précédents ouvrages il devait s'abstenir soigneusement de tout appareil scientifique, condition de leur diffusion, c'est-à-dire de leur utilité, il n'en est plus de même dans un livre qui s'adresse à des hommes auxquels la langue de la médecine est peut-être inconnue, mais qui sont préparés par une instruction libérale aux questions si complexes et si difficiles que leur passage aux affaires les conduit à décider. M. Fonssagrives a cherché cependant à se tenir à mi-chemin de l'aridité scientifique et de la forme littéraire ; entreprise délicate dans laquelle il a complètement réussi :

« La statistique bien faite est bonne, dit-il fort bien ; la statistique mal faite est mauvaise : c'est un levier qui soulève la pierre sous laquelle est la vérité, ou qui, la laissant retomber, l'emprisonne plus étroitement. Le chiffre tue, l'interprétation vivifie. J'ai toujours cherché à interpréter de mon mieux. » En résumé, cet ouvrage est, pour toutes nos villes, sans exception, grandes et petites, riches et pauvres, une consultation pratique s'adressant à de véritables malades, ne leur prescrivant rien qui soit au delà de leurs ressources et ne demandant pas à leur indocilité, à leurs caprices, à l'oubli de leurs intérêts réels, à leur amour du luxe et de l'ostentation plus de sacrifices qu'on n'en saurait obtenir ; réclamant en un mot l'indispensable et montrant l'idéal ; plan sévèrement étudié, qui devrait être suivi rigoureusement par toute municipalité soucieuse du bien-être et de la santé de ses concitoyens.

Mais l'ouvrage capital du docteur Fonssagrives, le couronnement de son œuvre, est ce *Dictionnaire de la santé*, répertoire d'hygiène pratique à l'usage des familles et des écoles, qu'il publie par fascicules en ce moment et dont toute la presse s'occupe ; aussi l'édition s'enlève-t-elle avec la plus grande rapidité. Désormais, à côté de tous les dictionnaires usuels, il faudra placer celui de la santé. Il y avait là une importante lacune à combler, et jamais l'opportunité de cette publication n'avait été plus pressante. On s'occupe de tout, excepté de sa santé ; il semble que cet intérêt, qui dépasse cependant en importance tous les autres intérêts matériels et qui les met en valeur, si l'on peut s'exprimer ainsi, n'en mérite pas qu'on y songe. Il règne à ce sujet une sorte de fatalisme inconscient qui pèse lourdement sur la vie humaine, et les familles n'ont en somme que la santé qu'elles méritent ; car on ne fait rien pour atteindre ce but. Il est vrai qu'on ne trouve guère la facilité de s'instruire des voies et moyens pour y arriver. Qu'on examine la bibliothèque d'un homme à l'esprit cultivé, c'est-à-dire choisi parmi ceux qui passent pour prendre souci de tout ce qui peut intéresser notre humaine nature ; les lettres, les sciences, l'histoire, la géographie, l'économie politique, les arts, la biographie, etc., y ont leurs dictionnaires,

encyclopédies abrégées qui portent rapidement l'esprit au renseignement qu'il recherche ; mais où trouvera-t-on un dictionnaire qui conseillera sur les questions d'hygiène pratique, sur celles relatives à l'éducation physique des enfants, sur les soins à donner aux malades pour seconder l'action du médecin sans jamais songer à le remplacer ; recueil pratique, exclusif de toute ingérence dangereuse dans les choses de la médecine et renfermant ses conseils dans les limites étroites où ils ne peuvent donner qu'une lumière utile ?... Tel est l'esprit du nouvel ouvrage de l'éminent professeur d'hygiène, dont l'idée se précise plus nettement encore dans cette épigraphe : « Il y a une hygiène domestique et des soins domestiques ; il n'y a pas de médecine domestique. » L'hygiène est faite en effet pour prévenir les maladies ; mais, une fois la maladie arrivée au chevet de la famille, le médecin devient nécessaire, et ce nouveau livre déclare une guerre à outrance à toutes les panacées prônées par la réclame, et qui tuent plus de malades qu'elles n'en guérissent, par une fausse application de leurs principes.

Ici encore nous retrouvons, et au suprême degré, toutes les qualités qui distinguent les autres ouvrages du docteur Fonssagrives : heureuse alliance de la science et de l'esprit ; amour éclairé du perfectionnement de l'humanité : tels sont les principaux caractères de cette œuvre patriotique, à laquelle nous souhaitons sincèrement la continuation de son succès.

LARVORRE DE KERPENIC.

#### M. le marquis de Civrac

La partie vendéenne de l'Anjou vient de faire, dans la personne de M. le marquis de Durfort-Civrac, une perte qui a été profondément sentie. M. de Civrac continuait, en effet, depuis près de quarante ans, au château de Beaupreau, les nobles traditions de sa famille et spécialement de sa grand'tante, M<sup>me</sup> la maréchale d'Aubeterre, qui, au sortir de la Révolution, fut la providence visible du pays.

Simple, pieux, modeste, entier dans l'accomplissement de son devoir, il a mérité que M<sup>sr</sup> Freppel dit de lui : — « C'était le premier homme de bien de mon diocèse. »

M. de Civrac aimait l'étude et il avait recueilli, sur l'histoire du pays de Beaupreau, les documents les plus curieux. Etranger par sa naissance à la Bretagne, il tenait néanmoins à notre province par sa femme, M<sup>lle</sup> de Sesmaisons, la fidèle compagne de ses bonnes œuvres, et par le souvenir du duché de Lorge-Quintin, érigé en 1694, en faveur d'un de ses ancêtres, Guy-Aldonce de Durfort, ce neveu de Turenne, qui sauva l'armée française après la mort de ce grand général.

Quelles que fussent, du reste, les illustrations de sa famille, ce que M. de Civrac connaissait le moins, c'était l'ambition et le vain désir de paraître. Une clause même de son testament va jusqu'à interdire pour lui tout éloge funèbre. Mais ses œuvres le trahissaient et le trahiront longtemps. Ses obsèques l'ont bien prouvé. Elles ont été l'occasion d'une manifestation populaire d'autant plus éloquente, que la voix du peuple, cette fois-ci, tout le monde le sentait, était bien réellement la voix de Dieu.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

#### M. le comte de Chevreuse.

La cause royaliste, lisons-nous dans l'*Union*, vient de perdre l'un des héros du dernier fait d'armes de la Vendée militaire, M. le comte Louis-Frédéric-Alexis de Chevreuse-de-Chevreuse, de l'illustre maison de ce nom. Né à Thorigné, près Niort, Louis de Chevreuse fut l'un des quarante et un braves qui se distinguèrent à la Pénissière le 6 juin 1832. Son père, Jean de Chevreuse, seigneur de Tourtron, émigré d'abord, rentré en France pour suivre le sort des armées vendéennes, où il était officier de l'état-major des généraux marquis de Cérés et de Saint-Hubert, avait sauvé, au combat des Epesses, en l'emportant sur ses épaules, au milieu de la mêlée, son cousin le général de Cérés, qui avait été grièvement blessé<sup>1</sup>. M. le comte Louis de Chevreuse, fils d'un tel père, ne pouvait qu'imiter au champ d'honneur ses glorieux ancêtres; ayant aimé son Dieu, servi son Roi, défendu l'Eglise et pratiqué sa foi, il devait, comme eux, vivre en gentilhomme et mourir en chrétien; c'est ce qu'il a fait en rendant son âme à Dieu (le 30 septembre dernier, à Paris), après avoir imité l'humilité, la pauvreté du Roi des rois, dans sa vie de sacrifices et d'épreuves.

<sup>1</sup> Derrière l'humble corbillard du chevalier chrétien, suivaient, tristes et recueillis, cinq enfants et petits-enfants de la noble famille des Cérés, qui venaient s'acquitter d'un devoir de reconnaissance.

## LE CARDINAL SAINT-MARC

Ce n'est pas une biographie que nous voulons écrire, c'est un simple témoignage que nous apportons.

Depuis plus de trente ans, nous avons l'honneur de connaître le nouveau cardinal que le Saint-Père vient de donner à l'Eglise romaine et à la Bretagne. Nous ne voulons que tracer ici, pour l'utilité des historiens futurs, les grandes lignes de sa physionomie si sympathique, si vraiment bretonne, et les faits les plus marquants de sa carrière épiscopale, non moins notable par sa fécondité que par sa durée.

Il y a des vocations qui se manifestent dès l'aube. M<sup>sr</sup> Saint-Marc tout jeune, tout enfant, ne connaissait pas de jeu plus agréable que de faire des paradis, des processions, des sermons à ses petits camarades, dont quelques-uns n'ont point oublié ces précoces prédications. Il était né (le 5 février 1803) dans un ancien couvent, dans une dépendance du monastère des Cordeliers de Rennes, dont les salles abritent encore aujourd'hui cette vieille imprimerie Vatar, qui, depuis plus de deux siècles, se perpétue dans la même famille et fait partie intégrante de l'histoire de Rennes. La famille Brossays Saint-Marc, prochement alliée à celle des Vatar, est, comme celle-ci, de vieille bourgeoisie rennaise. Cette alliance infusa de bonne heure l'amour des livres dans le sang du futur évêque, qui est un bibliophile très-distingué.

Son père, qui voulait faire de lui un négociant, l'avait envoyé à Nantes, dans une grande maison de commerce, tenue par des alliés

de sa famille (la maison Baudot). Mais la vocation sacerdotale persista et se déclara enfin avec une telle force qu'elle fit céder devant elle tout obstacle. En 1831, l'apprenti négociant, — après avoir reçu à Paris la forte éducation de Saint-Sulpice, — était prêtre, attaché à la paroisse Saint-Germain de Rennes. Trois ans plus tard (1834), il était vicaire général de l'évêque de Rennes, M<sup>sr</sup> de Lesquen, qui, sept ans après (en 1841), ayant cru devoir se démettre de ses fonctions, le demanda et l'obtint pour successeur.

Son intelligence, imbue et remplie de la science sacrée, moissonnait avidement dans le champ des connaissances humaines. Les lettres françaises, les littératures anciennes ne lui suffisant point, il y avait joint les langues étrangères; il avait embrassé avec ardeur l'étude des sciences naturelles, surtout de la botanique et de la physique, rapportant d'ailleurs tous ces rayons à leur centre naturel et nécessaire, la vérité religieuse.

Ces hautes études attirèrent de plus en plus son attention sur l'importance de l'éducation au point de vue chrétien, et par conséquent sur la jeunesse. Malgré les laborieuses fonctions du vicariat général, il prodiguait son ministère aux élèves du collège et des diverses institutions de Rennes; les jours de sortie, il en avait chez lui toute une troupe, il causait et promenait avec eux, les amusait par des expériences de physique, et gagnait par sa bonté le cœur de tous. Devenu évêque, il en remplit son palais épiscopal, mais il eut alors d'autres devoirs.

En 1843, commençait la vaillante lutte des catholiques pour la liberté de l'enseignement. M<sup>sr</sup> Saint-Marc ayant constaté, dans le cours de philosophie du collège royal de Rennes, des erreurs de doctrine sur des points graves, les déféra au ministre de l'instruction publique; n'ayant pas obtenu satisfaction, il retira l'aumônier. Dès lors, sa grande préoccupation, sa grande œuvre fut de doter sa ville épiscopale d'une maison d'éducation offrant au point de vue religieux toutes les garanties possibles. Il improvisa immédiatement, dans la maison des Missionnaires diocésains, un pensionnat qui était obligé de conduire ses élèves aux classes du collège, mais dont

la direction, confiée à un prêtre du plus grand mérite (feu M. l'abbé Brécha), rassurait absolument les familles chrétiennes. En même temps, il jetait les fondements d'un vaste édifice, destiné à devenir un grand collège; sans compter et sans regarder derrière lui, il engageait sa fortune dans cette vaste entreprise. Aussi, quand la loi de 1850 vint donner la liberté, il était prêt le premier; l'institution Saint-Vincent ouvrait ses portes, comptait bientôt ses élèves par deux et trois cents, et depuis lors elle n'a cessé de prospérer. Tous ceux qui connaissent l'Ille-et-Vilaine savent quelle heureuse influence cette création a exercé et exerce encore dans le diocèse de Rennes.

Sous l'empire, c'est la liberté de l'enseignement primaire qui fut attaquée, surtout dans l'Ille-et-Vilaine: on s'y rappellera longtemps la guerre acharnée faite aux écoles religieuses de Frères et de Sœurs, par des préfets à poigne les plus accomplis de ce triste régime. L'évêque de Rennes (devenu archevêque en 1859) se porta aussitôt au point menacé: il lutta par tous les moyens en son pouvoir pour maintenir la liberté des communes qui voulaient avoir dans leurs écoles des Frères et des Sœurs; il porta la question jusqu'au Sénat. Le Sénat (on devait s'y attendre) lui donna tort. Alors il reprit la lutte sous une autre forme, et créa (car c'est vraiment grâce à lui, à son initiative, à son appui et à ses encouragements que cette nouvelle œuvre est née) il créa pour son diocèse, sous le nom de Société de l'Enseignement libre, une association ayant pour but de prêter aide aux écoles religieuses libres, d'en favoriser la création et les développements partout où elles étaient nécessaires; association qui a rendu de nombreux services et qui vient tout récemment d'établir à Rennes même une grande école de Frères, ouverte depuis un mois et déjà pleine de plus de deux cents élèves.

Dans toute sa carrière, le cardinal Saint-Marc a eu un seul mobile: l'amour de l'Église, le zèle des intérêts chrétiens, c'est-à-dire des intérêts éternels de l'humanité. Prenez-le où vous voudrez, dès que l'Église est en cause, il se lève, il parle, il combat pour elle.

Sous le gouvernement de Louis-Philippe, sa famille n'était point

de celles qui poursuivaient ce régime de leur haine : dès que la question de la liberté de l'enseignement se pose sur le terrain religieux, il n'hésite pas, il combat énergiquement les déplorables tendances trop facilement acceptées alors par l'État enseignant.

En 1848, quand le suffrage universel fait son apparition au milieu du déchaînement anarchique des passions les plus antisociales, il met sa grande influence au service de la cause de l'ordre et de la société, il n'est d'aucun parti, il s'interpose entre tous pour amener ce grand et salutaire résultat : l'union de tous les chrétiens, de tous les hommes d'ordre, de tous les vrais conservateurs.

Sous l'Empire, il accepte d'abord, — comme les trois quarts de la France, — il accepte les belles promesses, les belles paroles données à la cause de l'ordre et de la religion. Mais quand sous le masque le visage perce, quand le droit est foulé aux pieds, la religion trahie, dès le premier symptôme du péril qui menace la Chaire de saint Pierre, M<sup>sr</sup> Saint-Marc se place aussitôt — et d'un bond pour ainsi dire — au premier rang des défenseurs du Saint-Siège; rien ne le retarde ni ne l'arrête, il met au service de la cause catholique toutes les armes, — hélas ! bien faibles, — qu'un pouvoir dictatorial laisse encore aux mains des citoyens. En 1863, en compagnie de M<sup>sr</sup> Dupanloup, de M<sup>sr</sup> Guibert, alors archevêque de Tours, de M<sup>sr</sup> Jaquemet, évêque de Nantes, il signe une admirable lettre qui trace aux électeurs catholiques, avec autant d'élévation que de fermeté, leur double devoir de chrétiens et de citoyens. Hier encore, nous l'avons vu, fermant l'oreille à tout esprit de parti, à toute passion politique, uniquement touché des grands périls de l'ordre, de la religion, de la société, apporter, par une résolution à la fois spontanée et réfléchie, le poids de son suffrage et le concours de son action au gouvernement du soldat illustre, dont le courageux dévouement est le dernier rempart de notre pays contre les barbares du dedans et les ennemis du dehors.

M<sup>sr</sup> Saint-Marc, nous en pouvons porter témoignage, ne s'est jamais laissé guider par l'esprit de parti; c'est pourquoi l'esprit de parti a parfois méconnu ses intentions. Aujourd'hui, grâce à

Dieu, et depuis longtemps, toutes ces vieilles injustices sont bien loin.

Que d'événements notables et d'œuvres fécondes, dont nous n'avons même pas rappelé le souvenir : le concile provincial tenu à Rennes en 1849; — la fondation des Petites-Sœurs des Pauvres, dont le développement a été si merveilleux; — celle des religieuses de Rillé, de Paramé, de Saint-Méen, toutes vouées à l'éducation des filles et aux petites écoles; — l'érection de Rennes en archevêché (1859); — l'œuvre de Notre-Dame de Toutes-Grâces et la Société de secours mutuels de Saint-François Xavier, excellentes institutions de patronage pour la classe ouvrière, établies longtemps avant qu'il fût bruit des cercles de M. de Mun; — l'œuvre du Denier de Saint-Pierre, qui a mis Rennes au rang des diocèses les plus généreux par leurs offrandes; — le voyage de M<sup>sr</sup> Saint-Marc à Rome, en 1862, pour porter au Saint Père l'hommage de son diocèse, et son retour triomphal à Rennes, au bruit des acclamations d'une foule immense, qui détela les chevaux et traîna la voiture de l'archevêque depuis la gare jusqu'à l'archevêché; — etc., etc.

Aujourd'hui, le cardinal Saint-Marc se consacre, entre autres, à deux grandes œuvres : la restauration de sa métropole, — la fondation de l'université d'Angers; celle-ci à peine commencée et déjà assurée du succès, qui couronnera dans l'Ouest de la France ce grand et salutaire édifice de l'éducation de la jeunesse chrétienne, auquel nos évêques travaillent, depuis vingt-cinq ans surtout, avec tant de zèle; mais cette œuvre si importante appartient à l'avenir, qui seul pourra la juger; l'autre, quoique inachevée, peut être appréciée dès à présent et nous en dirons quelques mots.

La cathédrale de Rennes, au point de vue de l'architecture, est fort médiocre. La façade, qui date de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, a de la grandeur; mais le reste du vaisseau, reconstruit depuis le commencement du siècle, manque d'élévation et laisse fort à désirer. M<sup>sr</sup> Saint-Marc crut de son devoir, comme premier archevêque de Rennes, de laisser à ses successeurs une métropole digne de l'accroissement de son titre. La rebâtir était impossible, il eût fallu

le concours du gouvernement, qui ne l'aurait pas donné. Restait la ressource de compenser la médiocrité de l'architecture par la beauté, la richesse de la décoration intérieure. Cette entreprise a été tentée, elle a supérieurement réussi. La peinture décorative qui couvre toutes les voûtes, toutes les parties de l'édifice, sauf les surfaces réservées pour les tableaux, est d'une richesse, d'une élégance, d'une harmonie et d'une douceur de tons qui caresse l'œil, en même temps que le multiple développement de cette fresque immense étonne et saisit l'esprit. La peinture d'histoire, confiée à un artiste d'un grand talent, M. Le Hénaff, est une épopée religieuse. Dans le rond-point, la dation des clefs et la mission des apôtres; autour du chœur, sur les murs des bas-côtés, se déroule la longue procession des saints de Bretagne: théorie chrétienne, celto-bretonne, dont nous pouvons hardiment opposer la majestueuse grandeur à la grâce élégante et facile des théories païennes de la Grèce. Les tableaux de sainte Anne et de la sainte Vierge, — rassemblant autour de ces deux grandes figures tous les principaux souvenirs du culte que leur a rendu et que leur rend encore la Bretagne, — sont deux pages admirables. Toutes ces peintures sont d'un très-grand style. Les tableaux qui restent à exécuter achèveront de faire, de la métropole de Rennes, le panthéon chrétien de la Bretagne. — Cette œuvre, nous l'affirmons, illustrera à la fois, dans le présent et dans la postérité, l'artiste qui l'aura exécutée et le prélat qui l'a conçue, qui l'a résolument entreprise, qui seul — par sa libéralité inépuisable — pouvait la mener à bonne fin.

C'est dans cette métropole restaurée par lui, que le cardinal Saint-Marc a pris possession de la pourpre romaine, le 17 octobre dernier, dans une belle cérémonie religieuse, qui a été pour toute la ville de Rennes un jour de grande fête, dont le caractère a été supérieurement marqué par notre excellent ami et collaborateur M. P. de la Bigne-Villeneuve, dans un article publié le lendemain et auquel nous empruntons ces lignes :

« C'était, pour la vieille capitale bretonne, une fête de famille que cette solennité; M<sup>sr</sup> Godefroy Brossays Saint-Marc est un enfant

» de Rennes : il lui appartient par sa naissance, par son éducation, » par ses liens de famille, par toutes ses sympathies et tous ses » souvenirs; nous ajouterons par son caractère, la spontanéité et la » franchise de sa nature vive et aimante, la tournure de son esprit; » mais surtout par sa vie entière de prêtre et de pontife, par ses » travaux assidus, son amour et son dévouement pour son peuple. » Dieu lui a confié la garde, la direction, dans la voie du salut éter- » nel, de ce peuple au milieu duquel il est né, et il est devenu ce » que nous voyons. Fidèle à sa mission, l'infatigable pasteur a pro- » digué, pour écarter de son troupeau les dangers et les blessures » spirituelles, ses forces, ses labeurs, ses efforts bénis du ciel pen- » dant une longue carrière épiscopale. Voilà trente-cinq ans bientôt » que M<sup>sr</sup> Saint-Marc occupe le siège pontifical de Rennes, — le » siège des saints Amand, Melaine et Modéran, — trente-cinq ans » qu'il marche sur les traces de ces glorieux prédécesseurs; tout » autant, nous aimons à le redire, qu'il a conquis l'affection, l'atta- » chement dévoué, le respect et la vénération de ses diocésains, » clergé et simples fidèles. Il en a reçu plus d'une fois de touchants » témoignages, et hier il en a eu une preuve nouvelle qu'il n'oubliera » jamais. »

Nous n'avons pas à rendre compte de cette belle fête, c'est le droit du chroniqueur de la *Revue*. Nous terminerons comme M. de la Bigne-Villeneuve, par ce vœu, qui vient du cœur :

AD MULTOS ANNOS!

Puisse Dieu exaucer ce vœu! puisse-t-il donner à Son Eminence tout le temps nécessaire pour achever tant d'œuvres utiles que lui suggère son dévouement à son peuple, et qui feront bénir le nom de celui que nous nommons dès aujourd'hui le *Cardinal de Bretagne!*

ARTHUR DE LA BORDERIE.



## CHRONIQUE

SOMMAIRE. — S. E. le cardinal Saint-Marc. — Les pèlerins nantais à Rome. — Le nouveau Père Abbé de la Meilleraye. — M<sup>rs</sup> Fournier chez les Récollets de Saint-Nazaire et les Capucins de Nantes. — MM. Dezan-neau et Carou. — Les épées de du Guesclin et de La Moricière.

Le samedi 9 octobre a eu lieu, au palais de l'Élysée, à Paris, la remise officielle de la barrette à S. Em. le cardinal-archevêque de Rennes par M. le Maréchal-Président de la République. Cette cérémonie devant, un jour, constituer l'un des documents les plus intéressants de l'histoire ecclésiastique de notre province, nous ne pouvons nous dispenser d'en reproduire intégralement les harangues. — A dix heures du matin, deux voitures de gala, précédées d'un piqueur, sont parties de l'Élysée, pour aller chercher le nouveau cardinal à l'hôtel du *Bon La Fontaine*, rue de Grenelle-Saint-Germain : dans la première a pris place Son Eminence, ayant à sa gauche un secrétaire de la nunciature faisant les fonctions d'ablégat, et en face de lui M. Molart, introducteur des ambassadeurs ; dans la seconde, se trouvaient le vicaire-général de Rennes, ayant à sa gauche le garde-noble qui a apporté la barrette de Rome, et en face M. le vicomte Tanlay, secrétaire d'ambassade, attaché au cabinet de M. le Maréchal. Un bataillon d'infanterie, sous les armes dans la cour de l'Élysée, a rendu les honneurs militaires au nouveau prince de l'Église, qu'a reçu dans le grand salon du palais M. le Maréchal-Président, en grande tenue, entouré de tous les officiers de sa maison, de M<sup>rs</sup> Meglia, nonce apostolique, de M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, de M. Wallon, ministre des cultes, et de M. Buffet, vice-président du conseil.

Selon l'usage, l'ablégat, au nom du Saint-Père, a adressé, en latin, à M. le Maréchal de Mac-Mahon, une harangue dont voici une traduction fidèle :

Très-excellent Président. — Deux années ne se sont pas entièrement écoulées, depuis que notre Très-Saint-Père le Pape Pie IX, en élevant à l'honneur de la pourpre les archevêques de Paris et de Cambrai, a voulu marquer et prouver à

vous, très-excellent Président de la République, et à la catholique et très-noble nation française, sa bienveillance particulière pour cette fille aînée de l'Église.

Telle était la pensée, telle était l'intention du Souverain-Pontife lorsque récemment, dans le Consistoire du 17 septembre, il a accédé avec grand plaisir à vos vœux en nommant Godefroi Brossays Saint-Marc, archevêque de Rennes, membre du Sacré-Collège des cardinaux. Les mérites de cet homme éminent étaient assez nombreux et assez grands pour qu'il parût très-digne d'avoir à la fois pour lui votre recommandation et le jugement du pontife dont la sagesse gouverne et fait fleurir l'Église.

Car ce prélat brille parmi les principales lumières de l'épiscopat français, et depuis trente-quatre ans il administre comme le plus vigilant des pasteurs ou plutôt des pères cette province de Bretagne d'où il est originaire, et qui se distingue par son attachement à la religion catholique et par tous les genres de mérite.

Dans ces fonctions, par l'accomplissement de tous les devoirs particuliers du sacerdoce, par sa sollicitude pour le troupeau qui lui est confié, enfin, par sa fermeté et son zèle à défendre les droits du Saint-Siège, il a mérité l'attention et l'affection, non-seulement de cette province très-populeuse et très-fidèle, mais de toute la France. Chargé d'une si noble et si heureuse fonction, il s'efforce de rendre ses fidèles de jour en jour meilleurs par ses excellents enseignements, de les prémunir contre les pièges de l'erreur, de les animer à l'accomplissement de tous leurs devoirs envers Dieu, envers les hommes, envers la France, leur commune patrie. Aussi, de même qu'il a été le premier, parmi les pasteurs de l'Église de Rennes, élevé au rang d'archevêque, il était en quelque sorte naturel que le premier parmi eux il fût honoré de la pourpre.

*Cette double marque d'honneur accordée par le Souverain-Pontife est une magnifique récompense des services insignes rendus au Saint-Siège par cette très-religieuse et très-vailante nation, et surtout du rare attachement qu'elle a toujours témoigné à Pie IX lui-même, placé sur ce siège par un acte de la volonté divine, et conservé au vœu de la chrétienté pendant une durée sans exemple.*

C'est pourquoi je sens que c'est pour moi un grand honneur d'avoir été, quoique sans l'avoir mérité, chargé par Sa Sainteté de vous apporter, très-excellent Président, pour en revêtir un homme si éminent, le plus honorable insigne de sa dignité nouvelle. Ce qui rend cette mission encore plus agréable et plus flatteuse, c'est que je l'accomplis auprès de vous, qui, par une solennelle et sage décision de l'Assemblée nationale, administrez la chose publique d'une façon si honorable pour vous.

Et si la Bretagne, attachée en quelque sorte à vous par une reconnaissance spéciale, pour le soin que vous avez pris d'accroître la dignité du prélat auquel elle a de si grandes obligations, vous adresse des félicitations particulières, la France fera connaître à la postérité la plus reculée, par des témoignages publics, les services éminents que vous avez rendus à la religion et à la chose publique tout entière.

Il ne me reste plus, en vous présentant, très-excellent Président, la lettre par laquelle le Souverain-Pontife m'a désigné comme ablégat apostolique, qu'à exprimer avec effusion les vœux que je fais de tout mon cœur pour le salut et la prospérité de la France, et pour que vous ayez de longs et heureux jours.

L'ablégat a présenté ensuite au maréchal le bref par lequel Sa Sainteté l'accrédite auprès de lui, et le maréchal l'a félicité d'avoir été choisi par le Saint-Père pour remplir cette mission. Après cette audience, M. le Maréchal-Président, suivi des officiers de sa maison, ainsi que MM. les ministres, se sont rendus à la chapelle, où une messe basse a été célébrée par M. le curé de la Madeleine. S. Em. le cardinal, accompagné du nonce et de l'ablégat, et suivi des ecclésiastiques de son diocèse qu'il avait amenés, a été conduit dans la chapelle par l'introducteur des ambassadeurs et a pris place dans le chœur. L'ablégat, après avoir donné lecture du bref pontifical, a présenté la barrette à M. le Maréchal, qui l'a posée sur la tête de Son Eminence, en même temps que le maître des cérémonies plaçait sur ses épaules le manteau rouge. Le cardinal s'est alors remis en prière et le Président s'est retiré. Le cardinal a été ensuite reconduit au salon des ambassadeurs, où, reçu en audience par le Président, il a prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président. — Je m'empresse de vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en acceptant de m'imposer, au nom du Saint-Père, la barrette cardinale, et en témoignant par là si hautement des bons rapports qui existent entre le Souverain-Pontife et le gouvernement de mon pays. Ce spectacle console le cœur d'un évêque des tristesses qui l'assaillent à la vue des douleurs de son chef bien-aimé, par la pensée que nous avons, dans notre chère France, le bonheur de jouir de la paix religieuse, principale garantie de tranquillité pour le pays, aussi bien que de liberté pour les citoyens.

Monsieur le Maréchal, si je ne considérais en ce moment que ma personne, je serais embarrassé pour vous offrir, à l'occasion de mon élévation au cardinalat, mes respectueux hommages et mes remerciements. Mais je sais qu'en m'honorant de cette haute dignité le Souverain-Pontife a voulu surtout donner au clergé et aux fidèles de la religieuse Bretagne, dont je suis le métropolitain, une éclatante preuve de sa paternelle tendresse pour le dévouement et l'amour que lui ont toujours témoignés ses enfants bretons.

Je sais aussi, Monsieur le Président, qu'en me signalant à la haute bienveillance de Sa Sainteté, vous vous êtes souvenu qu'il y a quelques mois à peine vous visitiez cette catholique province, et qu'elle vous faisait voir, à son accueil si cordial et si sympathique, combien une population fortement imbue des principes chrétiens donne de sécurité à l'ordre public, et par là même à ceux qui ont reçu la difficile mission de gouverner les peuples. Quant au nouveau cardinal, soyez convaincu, Monsieur le Maréchal, qu'il s'efforcera constamment, selon les obligations de sa charge, de maintenir l'esprit de paix et de concorde qui doit exister dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Je prie Dieu, Monsieur le Maréchal, de répandre ses plus abondantes bénédictions non-seulement sur le chef de l'Etat, mais aussi sur le père de famille, qui, par ses vertus privées, sait commander le respect de tous.

Et le maréchal-président de la République a répondu :

Monsieur le Cardinal. — J'attache le plus grand prix à cette prérogative qui m'a permis de vous remettre les insignes de la haute dignité qui vous a été conférée; je vois comme vous, dans la décision de Sa Sainteté, un nouveau témoignage des bons rapports qui existent entre le Saint-Siège et mon gouvernement. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à l'élévation, parmi les princes de l'Eglise, d'un prélat qui a montré tant de vertus dans l'accomplissement de sa mission. Je n'ai pas oublié l'accueil que j'ai reçu dans votre diocèse, et je sais de quelle affection vous y êtes entouré. Je vous remercie des prières que vous adressez au ciel pour ma famille et pour moi.

Quatre jours après, le mercredi, 13 octobre, S. Em. le cardinal-archevêque faisait son entrée solennelle dans sa ville archiépiscopale, au son de toutes les cloches, et au bruit des salves d'artillerie, toute la garnison sous les armes formant la haie depuis la gare jusqu'à son palais; et le dimanche suivant, une fête générale avait lieu, qui restera comme une date mémorable dans les annales du diocèse de Rennes et dans les fastes religieux de cette antique cité. Pour la première fois, le nouveau prince de l'Eglise, enfant de la ville, et en possession de tous les insignes de son titre éminent, allait faire son entrée dans son église métropolitaine, revêtu du costume de sa nouvelle dignité. Depuis le palais archiépiscopal jusqu'à la cathédrale, une foule immense, accourue de tous les environs, circulait au milieu des mâts vénitiens formant une avenue continue et décorés de banderoles et de bannières aux armes du Saint-Père et du Cardinal : des oriflammes aux couleurs pontificales et françaises s'agitaient aussi à presque toutes les fenêtres, se mêlant aux cartouches ou aux devises et aux couronnes de verdure qui se balançaient suspendues dans l'espace. La procession, formée de tous les ordres religieux de la ville et du clergé des paroisses, s'avancait ainsi, suivie des évêques suffragants, précédant Son Eminence qui marchait sous le dais, revêtu de tous ses habits pontificaux. Une messe solennelle, à laquelle assistait M. le général de Cissey, ministre de la guerre et député d'Ille-et-Vilaine, le général Cambriels, commandant le 10<sup>e</sup> corps d'armée, le préfet, le maire et plusieurs députés, fut célébrée par Dom Anselme Nouvel, évêque de Quimper, et S. Em., montant en chaire, après l'évangile, prononça cette allocution :

Messieurs, Messieurs,

Si j'avais pu penser un seul moment que ces honneurs m'étaient personnels, vous ne me verriez pas dans cette chaire : je me serais contenté de les subir et de m'en humilier profondément devant Dieu. Ces honneurs que vous m'avez rendus aujourd'hui ont une signification plus haute; c'est un témoignage de votre affection pour votre vieil évêque, qui, depuis plus d'un demi-siècle, vous donne tout ce qu'il a

d'amour et de vie. Mon cœur en est ému plus qu'il ne saurait le dire. Cependant, s'il se sent fier aujourd'hui, c'est surtout pour vous, pieux habitants de Rennes, je dirai même de ce diocèse, pour vous fils des vieux Bretons, honorés aujourd'hui dans ma personne.

La Bretagne tout entière semble s'être donné rendez-vous ici par ses premiers pasteurs pour célébrer l'honneur insigne que le Souverain-Pontife lui fait en ce jour. C'est à vous plus qu'à moi que le Saint-Père a pensé en me donnant une place dans le sénat des cardinaux, dans le Conseil suprême de la sainte Eglise. Je n'en veux pour preuve que la réponse qu'il a faite à notre ambassadeur, proposant le nom de votre archevêque au Souverain-Pontife: — « Oui, je crée avec plaisir cardinal de la sainte Eglise romaine un archevêque français, à cause de ce prélat, pour lequel j'ai une affection si tendre, et surtout pour la Bretagne qui a tant fait pour moi. »

C'est donc la France et la Bretagne, en la personne de son fils dévoué, que le Souverain-Pontife a entendu honorer en m'accordant, quoique indigne, le plus grand des honneurs après le Souverain-Pontificat. Voilà la signification de cette belle fête. C'est le Saint-Père et l'Eglise catholique tout entière que vous fêtez, auxquels vous offrez cet hommage si touchant de votre vénération et de votre amour.

Permettez-moi maintenant d'aborder le côté pratique. Quels sont les devoirs que nous impose à tous cette grande dignité? Ces devoirs me regardent avant tous les autres. La pourpre est la couleur du sang, cette liqueur ineffable, qu'on a justement appelée le fleuve de la vie. Elle indique que votre archevêque doit être disposé à donner son sang pour la sainte Eglise romaine, pour son troupeau, pour son pays, poussant la charité jusqu'à l'excès, jusqu'au dernier sacrifice.

Il ne me sera peut-être pas donné de verser mon sang pour vous. J'espère que l'avenir ne nous réserve pas ces cruelles épreuves qui se sont rencontrées pour quelques prélats; mais, je le dis du fond du cœur, si ces épreuves se renouvelaient, le plus beau jour de ma vie serait celui où, comme Mgr Affre, je pourrais, aussi moi, offrir ma vie pour la sainte Eglise, pour le pape, pour mon troupeau, pour mon pays! J'espère, avec l'aide et la grâce de Dieu, que si j'étais exposé à cette épreuve, je n'y failirais pas, quelles que soient ma faiblesse et mon indignité.

Non-seulement le sang coule par les veines, il coule encore sous forme de sueurs. Un père dévoué jusqu'au sacrifice à ses enfants ne donne-t-il pas son sang pour sa famille lorsqu'il rend à Dieu son âme immortelle, lorsqu'il meurt satisfait d'avoir été pour ses enfants un père digne de ce nom?

Je ne sais ce que Dieu pense de mon ministère passé. Souvent les actes les plus louables aux yeux des hommes paraissent bien imparfaits aux yeux de Dieu. Cependant, permettez-moi de vous le dire, j'ai tâché de mon mieux d'accomplir ma devise: En tout la charité. Dans ce moment solennel, prêt à rendre mon âme à Dieu, je ne sais comment vous remercier, pieux prêtres qui m'écoutez, pieux fidèles qui m'entendez. Je le déclare ici, mon peuple et mon clergé ne m'ont jamais fait ressentir l'amertume du chagrin. Vous m'avez toujours rendu heureux, tellement heureux que si Dieu ne m'avait pas ménagé les douleurs matérielles et les souffrances du corps, je craindrais pour mon salut, car j'aurais eu ma part de bonheur dans ce monde. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour prendre encore plus soin de vos âmes, en me dévouant entièrement au Chef suprême de l'Eglise, pour l'aider dans les difficultés

sans nombre de son pontificat, pour servir mon pays, auquel je demeure attaché par des liens si forts.

Recevez cette déclaration, Monsieur le ministre de la guerre, vous qui, en assistant à cette fête, avez voulu me donner un témoignage de votre affection et de votre vieille amitié. Reportez cette déclaration à l'illustre soldat placé à la tête des destinées de la France; je ferai tout ce que je pourrai pour servir la France comme je le fais pour l'Eglise.

Je le répète, le Saint-Père a voulu récompenser en vous la vieille foi bretonne. Il a voulu honorer cette foi, qui a fait de vous, j'ose le dire, un peuple à part. Gardez-vous d'y être infidèles. Il est des doctrines perverses à l'aide desquelles on espère changer vos esprits. Gardez-vous de prêter l'oreille à toutes les calomnies lancées contre la foi, contre les évêques, contre les prêtres. On cherche à ébranler l'ensemble des vérités sociales. Soyez fermes comme le granit devant ces tentatives menaçant nos saintes croyances.

J'ajouterai encore un mot: Le Saint-Père a voulu récompenser votre dévouement à la sainte Eglise et à sa personne, votre attachement au trône de Pie IX, dont le monde catholique lui a fourni les preuves dans cette œuvre miraculeuse qu'on appelle le denier de Saint-Pierre. Cette œuvre miraculeuse a donné au Souverain-Pontife les moyens de subvenir à tous les besoins de l'Eglise et du Souverain-Pontificat, et de lui permettre d'attendre des temps meilleurs, où il pourra se passer du secours de ses enfants.

Il ne me reste plus qu'à épancher mon cœur, à vous remercier tout d'abord, Pontifes de la Bretagne, qui, par une délicatesse que je veux redire ici, avez voulu rehausser l'éclat de cette fête par votre présence, sans en être priés. Vous avez compris pourquoi je ne l'ai pas fait. Il est toujours doux d'être entouré de ses frères; mais la délicatesse m'empêchait de vous inviter officiellement. Je craignais de paraître triompher au milieu de mes frères dans l'épiscopat qui, s'ils n'ont pas la suprême autorité, n'en sont pas moins de vénérés pontifes de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Recevez, Messieurs et frères bien-aimés, le témoignage de mon estime, de mon dévouement et de mon amour. Efforçons-nous désormais d'être encore plus unis autour de Celui qui est le représentant de la vérité et de l'unité suprêmes, en demeurant fermes autour du siège de Pierre.

Recevez mes remerciements, monsieur le ministre, messieurs les députés, monsieur le préfet; je croirais manquer aux plus doux sentiments de la reconnaissance, si je ne vous la témoignais par tout ce que mon cœur contient de souvenirs respectueux pour ce que vous avez fait. Un ministre des autels ne doit pas être fier des dignités dont il est revêtu, mais il lui est permis de ressentir la fierté légitime de l'affection dont on l'entoure.

C'est vous, monsieur de Ciskey, et vos amis, qui avez voulu, par une pensée pleine de délicatesse, en me laissant ignorer vos démarches, porter le témoignage de la Bretagne aux pieds du maréchal de Mac-Mahon.

L'édifice commencé il y a seize ans reçoit aujourd'hui son couronnement. Je prie Dieu d'acquitter la dette de reconnaissance contractée envers lui et envers le Souverain-Pontife. Vous m'aidez dans cette tâche. Je ne promets pas de l'aimer davantage, la chose est impossible, mais j'ai la douce confiance que l'union restera

solide et féconde dans les sentiments de la foi. Pour ma part, je m'efforcerai de la maintenir, attendant de Dieu des jours de paix, de bonheur et de gloire pour l'Eglise et pour la France.

Ces paroles produisirent une profonde émotion dans l'auditoire.

Le soir, une splendide illumination, à laquelle les plus pauvres logis ont contribué spontanément, donnait à la ville de Rennes un aspect féérique; et vers la fin du banquet qui réunissait au palais archiepiscopal les invités de S. Em., M<sup>r</sup> Saint-Marc ayant porté un toast au pape et au maréchal de Mac-Mahon, M. le général de Cissey a répondu en ces termes :

Messieurs, avant de nous asseoir, permettez-moi, à mon tour, de vous proposer de boire à une santé qui nous est chère, à celle du nouveau prince de l'Eglise, à S. Em. le cardinal Saint-Marc. Dans cette circonstance solennelle, j'ai tenu, comme député d'Ille-et-Vilaine, à venir au milieu de vous, afin de m'associer à l'allégresse de mes compatriotes d'adoption et d'affection, et d'apporter à cette fête le témoignage de mes sentiments d'estime et de sympathie pour le vénérable métropolitain de la Bretagne.

Ce matin, dans une allocution touchante, Son Eminence, après avoir protesté de son dévouement au pays et au chef de l'Etat, a fait un appel chaleureux à l'esprit de concorde et de paix. Comme ministre de la guerre, j'ai une autorité particulière pour parler de la paix, et je le fais hautement, parce que je suis un soldat et que je parle à une assemblée de Bretons qui n'ont jamais failli à leur noble devoir : plutôt la mort qu'une tache à l'honneur ! Je reconnais avec Son Eminence que cette paix est pour les peuples le premier des biens.

Aussi, à mon tour, j'exprime le vœu que les souverains qui tiennent dans leurs mains les destinées des peuples, restent toujours, comme en ce moment, animés de ces nobles sentiments de concorde qui font la prospérité des nations.

A Son Eminence le cardinal Saint-Marc !

Quelques jours auparavant, les pèlerins du diocèse de Nantes, prosternés aux pieds du Saint-Père, l'avaient, pour ainsi dire, remercié de l'honneur qu'il venait de faire à notre province, en protestant de nouveau de leur dévouement inaltérable et en remettant à S. S. une adresse remarquable, lue par M. l'abbé Morel, vicaire général de Nantes, qui avait apporté un don de 56,000 fr. Nous en détacherons ce passage :

Hier, le Père vous entretenait de sa famille, il vous parlait de sa chère Eglise de Nantes, et Votre Sainteté par des organes autorisés, lui a fait savoir qu'il avait reçu une brillante portion de l'héritage du Seigneur. Aujourd'hui, les enfants sont à vos pieds. Soixante prêtres sont à leur tête; on les compterait par centaines si la voix du devoir ne les eût retenus. Ils viennent, sur le tombeau des SS. apôtres, chanter ce *Credo* qu'ont chanté toutes les générations, jurer fidélité au siège apostolique, affirmer que la foi de Pierre est leur foi, la foi de leur Eglise, que ses doctrines

sont leurs doctrines, et qu'au besoin ils écriraient avec leur sang leur attachement à Pie IX. A leurs côtés, ont pris place de vaillants champions de toutes les grandes et saintes causes. Auxiliaires puissants du prêtre, ils font partie de ce groupe que n'ont pas entamé les commotions sociales, ni les sophismes modernes. Plusieurs appartiennent à ces comités catholiques, nés, comme les croisades du moyen âge, d'une inspiration de la foi, pour s'opposer à l'invasion des barbares, protéger la croix du Christ et la venger des blasphèmes de l'impie... Enfin, Votre Sainteté peut voir ces chrétiens dont ni les fatigues, ni les difficultés de la route n'ont pu arrêter la religieuse ardeur. C'est une partie de cette légion de femmes fortes qui ont pris à tâche de prouver à ce monde qu'il étouffe l'atmosphère desséchante d'un froid égoïsme que le dévouement s'épanouit encore sous notre ciel, et qu'on y connaît toujours la vertu de sacrifice...

Et le Saint-Père a répondu par une de ces allocutions paternelles qu'il sait prononcer avec une si touchante éloquence, qu'on ne peut jamais les oublier, en rappelant les épreuves qu'a subies notre pauvre France, par la guerre, par les inondations, par les fléaux de toutes sortes; en exhortant les pèlerins à la confiance inébranlable en Dieu, et en les bénissant eux et tous leurs frères du diocèse et de la province.

Après ces grandes et majestueuses scènes, nous devons quelques lignes de souvenir à plusieurs autres cérémonies religieuses, moins imposantes peut-être par leur ensemble, mais qui n'en ont pas moins laissé chez les assistants des traces d'émotion profonde. Le 29 septembre dernier, M<sup>r</sup> Fournier, évêque de Nantes, bénissait à l'abbaye de la Meilleraye le T. R. Dom Eugène, récemment promu à la dignité abbatiale, et assisté des abbés mitrés de la Grande-Trappe et de Bellefontaine, au milieu d'un grand concours de toutes les populations voisines. Nous voudrions avoir le loisir de retracer ici les principales phases du récit fort bien fait que M. l'abbé Cotteux a écrit de cette touchante cérémonie dans le *Journal de Châteaubriant*. Une scène, attendrissante entre toutes, a été celle de la présentation des religieux à l'obédience du nouvel abbé, qui portait la crose artistement sculptée où l'un des Frères, avec un rare talent, a représenté le couronnement de la Vierge. Parvenu sous le porche de l'hôtellerie, M<sup>r</sup> Fournier a prononcé devant toute l'assistance une courte allocution, avec son charme habituel de parole et une grande effusion de cœur, concluant par cette belle devise de Françoise d'Amboise : « Faites sur toutes choses que Dieu soit le mieux aimé. »

Le zèle de notre évêque est, du reste, infatigable : le dimanche 3 octobre, il allait à Saint-Nazaire bénir la nouvelle chapelle des Frères Mineurs-Récollets, établis dans cette ville depuis 1872. Ce fut un bonheur de l'entendre se livrer, après la cérémonie, dans le sévère et pur monument de style de transition, élevé par M. l'architecte Ogée, à une chalcu-

reuse et sympathique improvisation, pour rappeler à la nombreuse assistance ce que sont, d'après les lois si sages de l'Eglise, les ordres religieux au milieu des peuples : les auxiliaires des pasteurs des paroisses. — Le lendemain, il prononçait à Nantes, dans la chapelle des Capucins, un éloquent panégyrique de saint François d'Assise.

Mais nous nous égarons, comme un chroniqueur en vacances, à la suite de notre vénéré pasteur, et les étroites limites du cadre qui nous est imposé ne nous permettent pas de l'accompagner partout où le pousse sa bienveillante activité. Aussi bien, les événements de marque se pressent sous notre plume. Voici, d'abord, la mort de deux hommes de bien que tout le département de la Loire-Inférieure s'accorde à regretter.

M. Carou, ancien juge de paix à Pornic, laborieux érudit, auteur d'une *Histoire de Pornic* et d'autres publications intéressantes, a été enlevé à sa famille et à ses nombreux amis dans sa 85<sup>e</sup> année. Pendant sa longue et verte vieillesse, il avait prêté son actif concours à beaucoup de bonnes œuvres et il laisse après lui d'excellents souvenirs. A quelques jours de distance, M. Dezanneau, député de la Loire-Inférieure, l'a suivi dans la tombe. Les journaux de toute nuance ont été unanimes pour rendre hommage au caractère de franchise et de loyauté qui se faisait remarquer d'une manière toute particulière dans cet homme modeste que l'ambition n'avait jamais troublé, et qui, arraché en 1871 par les suffrages de ses concitoyens, à la vie paisible qu'il menait en son château de la Haye-Eder, comme un patriarche au milieu des campagnes des bords de la Vilaine, n'est entré à l'Assemblée nationale que pour affirmer jusqu'au dernier moment l'inébranlable fidélité qu'il gardait à ses principes religieux et politiques. Siégeant aux bancs de l'extrême droite, il a été l'un des huit qui ont refusé de voter la constitution du 24 février. Ce fut lui qui proposa et fit adopter le projet de loi portant qu'un député ne peut être nommé chevalier de la Légion d'honneur ou promu à un grade quelconque pendant la durée de son mandat, excepté pour faits de guerre.

Enfin, en apprenant qu'un Anglais vient d'acheter, pour la somme de six mille cinq cents francs, un fragment de la poignée de l'épée de notre illustre compatriote Bertrand du Guesclin, nous nous sommes rappelé que la *Gazette de France* annonçait dernièrement que la famille du général de la Moricière vient d'envoyer aux religieux du mont Saint-Michel l'épée et la bannière du soldat chrétien qui consacra les derniers jours de sa vie à la plus sainte des causes. L'épée est celle qui accompagna le général dans toutes ses campagnes. La bannière, dont chaque ornement est une relique, a suivie La Moricière à Castelfidardo. Elle est de soie bleue, sur un fond blanc semé d'hermines, et enrichie des galons et des bro-

deries de l'uniforme du général. Au centre, une peinture représente saint Michel armé d'une croix, terrassant le dragon, et tenant de la main gauche la palme de la victoire. Au dessous, l'écusson, d'azur fascé d'or à trois coquilles, avec la devise : *Spes mea, Deus* (Mon espérance, c'est Dieu).

On pourrait croire que la famille du général de la Moricière, en faisant don à l'abbaye de Saint-Michel des insignes du héros catholique, n'a choisi ce sanctuaire qu'à cause de la dédicace sous laquelle ce sanctuaire est placé, afin d'établir en quelque sorte un rapprochement qui vient naturellement à l'esprit. Elle a eu une autre raison : c'est que depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, le nom de La Moricière a été intimement lié à l'histoire de l'abbaye. Jusqu'à la Révolution on conserva dans la chapelle des morts « la lance et le guidon, le casque et la rondache de Loys de La Moricière, chevalier de l'ordre du Roy, gentilhomme ordinaire de la Chambre, sieur de Vicques, enseigne du mareschal de Matignon, premier gouverneur du mont Saint-Michel. » Voici à la suite de quel fait d'armes. C'était en 1577, au plus fort des guerres de religion ; un gentilhomme huguenot, nommé Le Touchet, ne pouvant par la force s'emparer du mont, que sa situation rend inexpugnable, recourut à une ruse : vingt-cinq huguenots, déguisés en pèlerins, réussirent à pénétrer dans l'abbaye, et déjà, après avoir tué ou blessé plusieurs soldats ou religieux, ils criaient *Ville gagnée !* lorsque Louis de la Moricière accourut, dispersa l'ennemi, qui commençait à envahir le mont, et le rejeta dans la mer, « *n'emportant*, dit un manuscrit du temps, *que du dommaige et de la honte.* » A la suite de ce fait héroïque, Louis de la Moricière fut nommé gouverneur du mont Saint-Michel.

Et voilà comment l'épée du héros chrétien, rejoignant celle de son aïeul, ne figurera pas près du monument de la cathédrale de Nantes.

LOUIS DE KERJEAN.

## BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE

A TRAVERS LA PROVENCE ET L'ITALIE, Souvenirs de voyage; par M<sup>me</sup> N. Dondel du Faouëdic. In-8°, 462 p. — Rennes, imp. Bazouges et fils; lib. Verdier; Paris, lib. Hachette..... 3 fr.

ARCHEOLOGIE PRÉHISTORIQUE GAULOISE, etc. Compte rendu des objets exposés au foyer du théâtre de la Renaissance, du 19 au 26 août 1875. Broch. in-8°, 16 p. — Nantes, imp. A. Boucherie.

AU PONT SCODET; par Robert Oheix. In-18, 215 p. — Savenay, imp. et lib. Allair; Nantes, lib. Morel; Paris, Hachette..... 1 fr. 50

BRETAGNE; par Adolphe Joanne. 3<sup>e</sup> édition, avec une carte et 4 plans. In-32, 448 p. — Paris, lib. Hachette..... 4 fr.

CHAPELET DE NOTRE-DAME DE LOURDES (60 couplets) In-16, 8 p. — Saint-Malo, imp. Renault.

COTES (LES) DE BRETAGNE. Guide circulaire correspondant aux voyages à prix réduits organisés par la compagnie de l'Ouest; par H. A. de Conty. 2<sup>e</sup> édition. In-18, 284 p. — Paris, boulevard Montmartre, 11... 2 fr. 50

ESQUISSE D'UN PROJET D'UNE BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE DE LA BRETAGNE, suivie de la bibliographie de quelques publications périodiques de Lorient et de Rennes, par René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique, membre correspondant de la commission de topographie des Gaules et du comité des travaux historiques; membre de la plupart des sociétés savantes de la Bretagne et de l'Ouest (Extrait des *Mémoires de l'Association bretonne* pour le congrès de Vannes, 1874). — Saint-Brieuc, L. Prudhomme, 1875, in-8°, 44 p.

HISTOIRE DE SAINT PIERRE, PRINCE DES APOTRES ET PREMIER PAPE, par M. l'abbé Janvier, doyen de l'église métropolitaine de Tours. In-8°, xvi-384 p. Tours, Mame..... 2 fr. 50

NOTRE-DAME DE BRETAGNE; par F. de Bigorie de Laschamps. In-8°, 40 p. — Saint-Brieuc, imp. Prud'homme.

PARTICIPATION DU 2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT MARITIME A LA GUERRE DE 1870-1871; par P. Levot, conservateur de la bibliothèque du port de Brest. In-8°, 112 p. — Brest, imp. Lefournier.

PATRONNE (LA) DE LA BRETAGNE OU LE PÈLEBINAGE A SAINTE-ANNE D'AURAY, par Jules Delmas. In-18, viii-92 pp. — Nantes, lib. catholique Libaros..... 1 fr. 25. — Par la poste. 1 fr. 50

POLITIQUE (LA) DE M. EMILE OLLIVIER; par Ernest Merson. In-8°, 179 p. — Nantes, imp. Merson; Paris, lib. Amyot.

SAINT-VICTOR DE CAMPBON, notice par M. Robert Oheix, et neuvaine de méditations, par un curé du diocèse. In-32, 90 p. — Savenay, imp. Allair.

SOUVENIR DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 1875. — LES NOCES D'OR DE M. DALIN, curé de la Flocellière. — Broch. gr. in-8°, 48 pp. Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud. (*Ne se vend pas*).

## LE CORRESPONDANT

N<sup>o</sup> du 25 septembre 1875. — I. La guerre de Crimée. — 1. Varna (Camille Rousset, de l'Acad. fr.). — II. L'Aube, journal d'une désœuvrée. Nouvelle (G. de Parseval). — III. M. Gladstone (l'abbé Martin). — IV. De Paris à Nouméa. Journal d'un colon (\*\*\*) — V. La Russie et l'Angleterre dans l'Asie centrale (Anatole Langlois). — VI. Les œuvres et les hommes. Courrier du théâtre, de la littérature et des arts (Victor Fournel). — VII. Poésie (J.-E. Vignon). — VIII. Revue critique (P. Douhaire). — IX. Mélanges. — X. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

N<sup>o</sup> du 10 octobre 1875. — I. Léon Faucher (René Lavollée). — II. L'Aube, journal d'une désœuvrée, Nouvelle (fin) (G. de Parseval). — III. La guerre de Crimée. — II. L'Alma (Camille Rousset, de l'Acad. fr.) — IV. Une journée révolutionnaire (Ch. d'Héricault). — V. Marie Stuart. Son procès et son exécution. vi (R. Chantelauze). — VI. Revue scientifique (P. Sainte-Claire Deville). — VII. Mélanges. — VIII. Quinzaine politique (Auguste Boucher).

# CONDITIONS D'ABONNEMENT

DE LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE.

---

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

## PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

## ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest.... LEFOURNIER.
A Paris.... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 48.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes... VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
PLIHON.	A Vitré.... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan.... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.